

A&P Police

LE MAG

UNITÉSGP
POLICE
FORCE OUVRIÈRE

#26

Avr-Mai-Juin 2018

L'U.S.A. – P.J. – PARIS
P.18

LE S.I.S.T.C. DU NORD
P.38

CARCASSONNE-TREBES
P.22

PAF BÂLE-MULHOUSE & LAUTERBOURG
P.28

**UN CHANGEMENT DE STRATÉGIE
À ADOPTER D'URGENCE**



Pour contacter la Rédaction
une seule adresse :
journal@unitesgppolice.fr



SOMMAIRE

- 4** LE MOT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
Un Véritable Changement de Stratégie à Adopter
- 6** SCANNER
Brèves Insolites
- 8** LA COLONNE
Écho des Régions
- 18** REPORTAGE
L'U.S.A. de l'État Major de la PJ
- 22** ACTION SYNDICALE
Carcassonne-Trèbes 23 Mars 2018
- 24** INFORMATIONS
Parentalité & Formation / MotoPolGenDouane /
Contrat dans l'Emploi Public / Indemnisation Chômage
- 28** ACTION SYNDICALE
L' Aéroport de Bâle-Mulhouse
- 33** ACTION SYNDICALE
La PAF de Lauterbourg
- 36** ACTION SYNDICALE
CRS : La ZAD Évacuée? Et bien Non !
- 38** REPORTAGE
Le S.I.S.T.C. du Nord
- 42** PORTRAIT SPORTIF
Triathlon : D.Thomas & T. Mathissarart
- 44** ACTION SYNDICALE
La Mutualisation des Services dans le 94
- 49** VOS DROITS
La Garantie des Vices Cachés
- 50** COIN LECTURE
Les Derniers Seigneurs de Paris : Ploquin/Mary
Sélection Naturelle : Jill Thiel

Directeur de publication : Yves Lefebvre
Rédacteur en chef : Paul Le Guennic
Conception et réalisation : Paul Le Guennic, Carlo Conti
Comité de rédaction : Frédéric Chauvin, Laurent Martin de Frémont, Pierre Péjac
Crédit photos : 123RF, AFP Forum, Paul Le Guennic, Carlo Conti
Imprimerie : Pure Impression, 451 rue de la Mourre, 34130 Mauguio
UNITÉ SGP POLICE-FO, 163 avenue Galliéni, 93170 Bagnolet
ISSN : 2115-774X CPPAP : 0616 S 08347 Tirage : 35.000 exemplaires



UNITÉ SGP POLICE, le SEUL syndicat qui représente uniquement le CEA

À quelques jours de vacances bien méritées eu égard à l'investissement dont chacun d'entre vous aura encore fait preuve cette année, je tenais à vous dire à quel point j'étais fier d'appartenir à la Police Nationale et, plus particulièrement, au Corps d'Encadrement et d'Application.

Les « bleu(e)s » comme cela est souvent dit dans le jargon, ces femmes et ces hommes qui, au quotidien, risquent leur intégrité physique, leur vie pour assurer la sécurité et la tranquillité de nos concitoyens.

Et ça, aujourd'hui, tout le monde en est conscient, la Police Nationale ce sont les gradés, les gardiens de la paix et les adjoints de sécurité sans oublier les corps de soutien que sont les personnels administratifs, techniques et scientifiques. Et, n'en déplaise à quelques « vierges effarouchées », c'est vous qui faites tourner la maison police au quotidien et, comme on dit, c'est vous qui mettez les mains dans le « cambouis » pour que cela fonctionne.

Alors, après ce début d'année très compliqué et très difficile au cours duquel, malgré les violences que vous avez dû subir avec courage et abnégation, malgré les attentats et ce risque toujours aussi élevé, malgré des conditions de travail bien souvent exécrables, vous vous êtes toujours montrés dignes de votre fonction et cela nous ne pouvons tous que vous féliciter. **Et c'est aussi pour cette raison que nous n'avons pas le droit de vous mentir et de vous trahir !**

Pas le droit de vous mentir, pas le droit de vous trahir mais bien au contraire, prendre vos difficultés quotidiennes et vos problèmes avec beaucoup de considération contrairement à cette hiérarchie qui n'a comme seul objectif, que son déroulement de carrière, sa promotion et ses primes de fin de mois.

Alors non, mes chers collègues, ce ne sont pas eux qui font tourner la maison « police » mais bien vous. Eux qui n'ont pas hésité au moment de la signature du dernier protocole à penser à leurs seuls intérêts en vous laissant des miettes sur le bord du chemin, eux qui tous les jours vous imposent des objectifs pour améliorer leurs statistiques, eux qui s'opposent à l'amélioration de vos conditions de travail en refusant la mise en place des cycles à vacation forte et j'en passe...

À UNITÉ SGP POLICE, nous ne vous avons jamais trahis et sommes fiers de nous occuper exclusivement de la défense des gradés, gardiens de la paix et adjoints de sécurité.

Cela nous évite, comme nos concurrents syndicaux, d'avoir eu à vous « sacrifier » sur l'hôtel du profit des commissaires et autres officiers lors de la signature du protocole par exemple.



YVES LEFEBVRE - SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Nous n'avons pas hésité, malgré toutes les menaces que nous subissons, à refuser de signer ce protocole inique et dont vous ne voyez aujourd'hui, aucun gain financier. Nous n'avons pas hésité à descendre dans la rue pour réclamer toujours plus pour les gradés, gardiens de la paix et adjoints de sécurité, nous n'avons pas hésité à refuser le grade de commissaire général et, pour nos collègues CRS, à nous opposer à l'imposition de l'IJAT et au projet CSG RDS.

Alors certes, aujourd'hui il reste beaucoup à faire mais, pendant que nous luttons et nous battions pour vos intérêts, que faisait le « majoritaire » ?

À part se « coucher » devant les syndicats de « hiérarques », vous faire 1000 promesses non tenues depuis les dernières élections, à part vendre à nos collègues CRS une « IDDO » qu'ils veulent appliquer aujourd'hui à tous mais sans en maîtriser la mise en place et combien d'autres choses de ce style ?

Que de temps perdu à cause de ces syndicats plus prompts à défendre les intérêts des syndicats de commissaires et officiers qui composent leur fédération.

C'est pour cela mes chers collègues, je m'y engage devant vous, durant cette période estivale comme tout le reste de l'année, vous pourrez compter sur moi et toute mon équipe pour la défense de vos intérêts et cela sans aucune concession. **Les gradés, les gardiens de la paix et les adjoints de sécurité sont mon ADN, ils sont l'ADN d'UNITÉ SGP POLICE.**

Je vous souhaite à tous de bonnes vacances et de profiter de vos familles.

Amitiés syndicales

Yves LEFEBVRE



UN VÉRITABLE CHANGEMENT DE STRATÉGIE À ADOPTER



Cela fait maintenant de longs mois que nous tirons la « sonnette d'alarme », que **nous alertons le Ministère de l'Intérieur sur les difficultés de travail, sur le manque de considération et sur le mal-être des policiers.**

La menace terroriste toujours aussi présente et la recrudescence des violences à l'encontre des policiers devraient pourtant être des facteurs favorisant la cohésion des services et de la Police Nationale.

Il y a quelques jours encore, c'était des collègues de la CRS 43, en repos, qui étaient pris à parti par des dizaines d'individus qui en profitaient pour leurs dérober leurs effets personnels.

Et cela, nous le vivons au quotidien, que ce soit en ou hors service...

Le métier est tous les jours de plus en plus difficile et pourtant, qui s'en préoccupe ?

Alors oui, si nous pouvons retrouver cette solidarité entre nous, les « bleues » de la Police Nationale, ceux qui risquent leur vie au quotidien, ceux qui côtoient la violence et la misère de notre société à chaque prise de service, ce n'est malheureusement pas le cas de tout le monde.

Combien sont-ils tous ces hiérarques et cette hiérarchie qui nous commandent à s'inquiéter des conditions de vie et de travail des policiers ?

Combien sont-ils à s'intéresser à votre métier plutôt qu'à leur carrière, à leurs primes et à leur avancement ?

Alors oui, **il est temps que cela change** et, pour cela, vous pouvez compter sur moi, vous pouvez compter sur nous.

Il est aujourd'hui temps de se rendre compte que **la société a changé, qu'elle est devenue plus violente** et qu'il faut non seulement une réponse forte mais aussi une solidarité de toute la Police Nationale.

C'est pour cela que nous souhaitons la **mise en place d'un tronc commun de formation** pour que demain, ceux qui nous commandent, comprennent les difficultés du métier de policier et ce que vous vivez, ce que nous vivons tous les jours.

Ce n'est pas en se comportant comme des chefs d'entreprise, sans considération pour les gradés, gardiens de la paix et adjoints de sécurité qu'ils feront marcher la police.

Ce n'est pas en pensant à leurs statistiques pour favoriser leur carrière, à leur avancement ou à leur IRP qu'ils remettront en marche la maison police.

C'est pour cela que nous nous battons, pour vous, pour vos carrières.

Comme je l'ai déjà dit à plusieurs reprises, nous n'avons pas le droit de vous trahir car vous méritez énormément de considération.

C'est aussi pour cela que **nous avons refusé de signer ce protocole qui faisait la part belle aux officiers, aux commissaires, mais laissait les gradés, gardiens de la paix et adjoints de sécurité sur le bord de la route.**

C'est aussi pour cela que **nous avons refusé de valider le nouveau grade de commissaire général.**

Et demain, pourquoi pas les barrettes de colonel et les étoiles de général ?

Vous l'aurez tous compris, seule leur carrière les intéresse pendant que vous, vous êtes sur le terrain à essuyer les insultes, les violences et des conditions de travail toujours plus difficiles.

Le retard pris dans la mise en place du cycle « à vacation forte » en est l'un des exemples le plus frappant.

Alors qu'il est source de meilleures conditions de travail, d'une vie professionnelle et familiale plus équilibrées, de lutte contre les risques psycho-sociaux, pourquoi s'y opposent-ils ?

Par manque de courage, pour ne pas déplaire à leur haute hiérarchie ou tout simplement par manque de considération des personnels qui souhaitent sa mise en place ?

Et combien d'exemples comme cela pourrais-je citer ?

Mais, il est vrai que, si nous avons été tous unis dans le combat contre ce protocole inique, **combien aurions-nous pu obtenir pour les gradés, gardiens de la paix et adjoints de sécurité ?**

« Il est aujourd'hui temps de se rendre compte que la société a changé, qu'elle est devenue plus violente et qu'il faut non seulement une réponse forte mais aussi une solidarité de toute la Police Nationale. »

Ce n'est pourtant pas faute de s'être battus, d'avoir organisé diverses manifestations de rues, mais il est vrai que certains avaient choisi de se coucher et de faire plaisir à leurs syndicats d'officiers et de

commissaires présents dans leurs fédérations.

Alors oui, c'est vrai, à UNITÉ SGP POLICE, nous avons fait le choix de **défendre uniquement les gradés, gardiens de la paix et adjoints de sécurité** mais, il faut aussi être réaliste, car aujourd'hui, qui fait la police, qui « mouille » le maillot et qui assure la sécurité de nos concitoyens en prenant tous les risques ?

Alors, tant que cette mentalité n'évoluera pas, tant que nous n'aurons pas à faire à de vrais chefs de service qui privilégient l'humain et les gradés, gardiens et ADS, à leur carrière, nous ne changerons pas.

Comme je l'ai dit précédemment, **notre ADN c'est vous**, vous qui faites cette police au quotidien, vous qui êtes proches des gens en difficulté, vous qui protégez nos concitoyens, vous qui êtes confrontés à la misère humaine et à ce qu'il y a de plus violent chez l'homme, vous qui répondez toujours sans faillir à toutes les sollicitations et qui exercez votre métier avec abnégation, disponibilité et professionnalisme.

C'est pour cela que nous n'avons pas le droit de vous trahir comme cela a été fait par certains et que nous vous devons le respect.

Et pour cela, vous pourrez compter sur moi et sur toute l'équipe d'UNITÉ SGP POLICE.

Yves LEFEBVRE
Secrétaire Général



Distributeur de billets ambulant

Suivez les billets...



Mercredi 14 mars 2018, un conducteur a grillé un feu rouge devant les collègues qui ont souhaité procéder à son contrôle. Aussitôt, le contrevenant a pris la fuite, pris en charge par l'équipage de police. Arrivé sur un rond point, le fuyard a ouvert sa fenêtre et a dispersé au vent des billets de banque. Des automobilistes et piétons se sont alors rués pour ramasser les billets, créant ainsi une belle pagaille sur le rond point. La BAC a réussi à intercepter le véhicule en cause, et donc, interpellé un homme de 31 ans, déjà bien connu au TAJ pour des affaires liées aux stupéfiants, à des vols et à des violences. Dans le véhicule, 1500 euros ont été découverts, alors que sur le rond point, 1000 autres euros ont pu être retrouvés. Interrogé sur la provenance de cet argent par la SD, il aurait déclaré avoir gagné au jeu, et qu'il devait rembourser un ami...

Il a été placé en garde à vue pour «refus d'obtempérer» et «non-justification de ressources».



Bob l'éponge trafiquant de Stups ?

Saisie de cannabis à l'effigie de l'éponge jaune en Guyane



En mars dernier, un équipage BAC Guyanais contrôlait aux alentours de minuit, un cyclomotoriste dépourvu de casque.

Durant ce contrôle, les collègues découvraient une dizaine de savonnets de résine de cannabis portant chacune une étiquette imprimée du logo du personnage principal du dessin animé «Bob l'éponge». Le mis en cause, bien connu des services de police a été interpellé et placé en garde à vue, avant d'être incarcéré au centre pénitentiaire de Guyane dans l'attente de sa comparution devant le tribunal correctionnel.



Cas concret de corruption active

20 euros pour fermer les yeux...



C'est ce qu'à tenté un automobiliste russe qui s'est fait contrôler par des collègues de la canine de Nantes, après avoir commis plusieurs infractions au code de la route.

Lors du contrôle, il a proposé la somme de 20 euros par fonctionnaire pour que ces derniers ferment les yeux sur ses infractions.

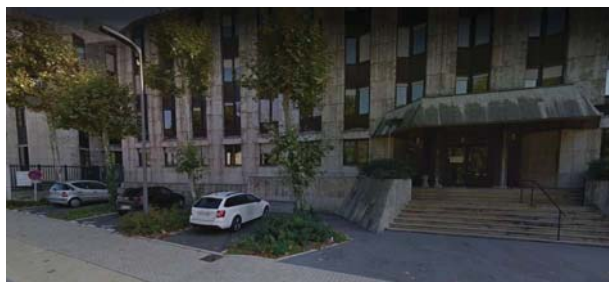
Bien mal inspiré, ce dernier s'est retrouvé en garde à vue pour «tentative de corruption active».

La loi prévoit pour ce délit une peine pouvant aller jusqu'à 10 ans d'emprisonnement et 150 000 € d'amende.



Il note sa nuit passée à l'hôtel... de police

Un GAV qui a de l'humour...



Un gardé à vue ayant passé une nuit au commissariat de Metz a, avec humour, noté sa nuit en ces termes :

«Personnel accueillant et chaleureux, les chambres individuelles et collectives sont très confortables. J'ai passé une nuit d'enfer, rien à redire sur la propreté on pourrait manger par terre. Côté repas c'était excellent, les lasagnes en plastique je n'en avais jamais goûtées des aussi bonnes. J'ai également apprécié le voyage en navette à l'aller, chouette véhicule et chauffeur fort sympathique avec beaucoup de

conversation. Bref je recommande fortement cet établissement, j'ai hâte d'y retourner.»

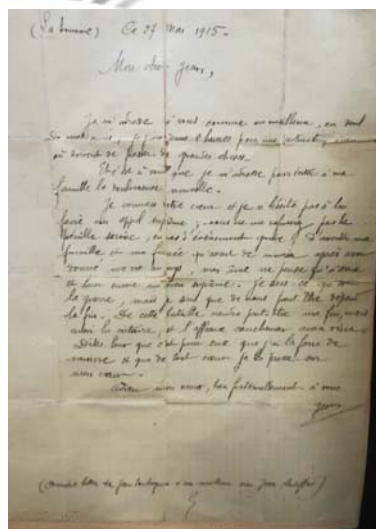
Le Républicain lorrain a contacté le commissariat de Metz qui a répondu sur la même intonation... «Nous accueillons avec satisfaction son appréciation. Mais la bonne appréciation que l'on a des choses découlant souvent de leur rareté, nous lui conseillons de ne pas renouveler l'expérience.»

Humour, quand tu nous tiens...



L'union fait la force.

La police sollicite les internautes pour retrouver le descendant d'un poilu



Jean Soulagnes, alors qu'il était sergent-fourrier au 75^{ème} régiment d'infanterie, sur le front de la somme, écrit à son ami Jean Audiffren, une lettre testament, c'était le 27 mai 1915. Deux semaines plus tard, Jean Soulagnes était tué à Hebuterne dans le Pas-de-Calais à l'âge de 24 ans.

Cette lettre a été retrouvée dans le 5^{ème} arrondissement de Marseille dans le cadre d'une perquisition après un vol effraction.

La police Marseillaise se trouvant dans une impasse pour retrouver la famille du rédacteur de cette lettre a décidé de mettre en ligne un tweet pour faire appel aux utilisateurs des réseaux sociaux. Et ça a marché. La mobilisation a été importante, jusqu'à mobiliser des généalogistes amateurs qui ont permis de retrouver un descendant du poilu.

Le compte @PoliceNat13 s'est félicité de ce travail d'équipe avec la population et espère même trouver le propriétaire de cette lettre ou au moins, un membre de la famille de Jean Audiffren, le destinataire de la lettre.



Assurer la sécurité de personnes et des biens...

Et des animaux... ;)



Pour finir par une histoire «mimi», en juillet 2017, un équipage de Poitiers est intervenu avenue du 11 novembre face au Mc Donalds pour un lapin sur la VP créant des gênes à la circulation.

Sur place, et après avoir écumé les dessous de véhicules, les collègues ont appréhendé un joli lapin bélier nain aux longues oreilles pendantes. Ce dernier étant affamé et déshydraté, il a été adopté provisoirement chez un collègue. 2 jours plus tard, un recoupement avec une plainte émanant du Parc de Blossac pour vol d'un lapin identique quelques jours plus tôt,

permettait d'identifier le propriétaire de cet adorable lapinou nommé «RUBYLAX»...



Reconnaissance sociale du Policier francilien : plus qu'une nécessité, une exigence !

Si UNITÉ SGP POLICE-FO est une jeune organisation, cette dernière ne s'inscrit pas moins dans les racines de son passé. Une histoire riche en références au moment où nous étions la seule organisation syndicale à défendre le métier. Sans remonter dans les méandres Grecques, je n'évoquerai ici qu'un épisode : ce Statut Social inscrit dans le marbre à l'époque où Jean-Louis DEBRÉ était Ministre de l'Intérieur. Un dossier monté par nos propres délégués, tout comme celui baptisé par nos administrateurs d'alors « Plus tu restes, plus tu gagnes » et **ayant abouti à la fameuse « fidélisation ».**

Notre force, au-delà de notre détermination, c'est la cohérence, quelles que soient les difficultés du moment. Hier, seuls, nous avons obtenu le « contenant » sans lequel

une reconnaissance sociale statutaire du Policier francilien était impossible. **Aujourd'hui, nous exigeons que l'administration et le pouvoir politique ouvrent un grand chantier sur cette thématique afin que le « contenu » existe.**

En avril 2017, un livre blanc rendu public et érigé par nos soins mettait en avant cette revendication pour laquelle nous nous battons depuis tant d'années. En septembre de la même année, nous lançons les États Généraux de la Police Francilienne au sein desquels le chapitre

« social » était encore évoqué. Ce sont près de 11000 questionnaires - initiative d'ailleurs grossièrement copiée par l'administration à plus grande échelle pour légitimer sa fameuse PSQ qui, pour l'heure, reste une coquille vide - que nous avons centralisés au 1^{er} Janvier 2018. Compte tenu du malaise actuel inique au sein de la profession, nul ne sera surpris de savoir que le « social » est dans le trio de tête des préoccupations des **Policiers Franciliens** avec, bien entendu, les conditions de travail et la revalorisation salariale. Il est donc logique que nous

Aujourd'hui, nous exigeons que l'administration et le pouvoir politique ouvrent un grand chantier sur cette thématique afin que le « contenu » existe.

nous battons aujourd'hui plus que jamais pour que le Préfet de Police, sous l'égide du Ministre de l'Intérieur, attribue à nos collègues ce qui leur revient de droit : **une véritable reconnaissance sociale.**

Nous nous considérons comme les porteurs et les porte-drapeaux du desiderata de nos collègues. Nous n'avons que cette obligation. Nous ne sommes aux ordres de personne et d'aucun parti. Nous puisons notre histoire, non dans la collaboration, mais dans **la résistance.** Notre seul intérêt, c'est la défense du **métier de Policier.**

Ce Statut Social, obtenu donc par notre organisation, il faut maintenant lui donner un sens. Voilà ce que nous avons fait savoir à nos interlocuteurs lors des deux dernières commissions administratives paritaires en préalable à toute autre négociation catégorielle. **Nous avons entendu le message de nos collègues.** Nous ne leur promettons pas la lune mais ils doivent savoir que, fidèles à notre histoire, nous nous battons sans démagogie et avec toute notre énergie pour que ce chantier puisse s'ouvrir avec les partenaires « ressources » : associations sociales, fondations, mutuelles, etc...

Pour l'heure, nous négocions, nous avons fait savoir haut et fort cette requête.

Et si nous ne sommes pas entendus, nous agissons en conséquence. Nous ne

resterons pas l'arme au pied. On ne nous aveuglera pas avec la fameuse « poudre de perlimpinpin ». On ne nous endormira pas avec une communication politique et technocratique anesthésiante.

Nous voulons des actes concrets.

Nous exigeons et nous nous battons pour une juste reconnaissance sociale du Policier Francilien.



Nathalie ORIOLI
Secrétaire Nationale Déléguée
Zone Île-De-France

Une PSQ digne des attentes des policiers Toulousains ?



UNITÉ SGP POLICE prend acte, concernant le site de Toulouse, de la mise en œuvre de la PSQ telle que définie par le Ministre de l'Intérieur, mais réaffirme son exigence d'assortir la création de ce nouveau "label" d'un apport conséquent d'effectifs pour mener à bien les prérogatives assorties à cette nouvelle doctrine, en l'absence de quoi nous considérons qu'il ne peut s'agir que d'un jeu de chaises musicales. À effectif constant, déterminer une nouvelle stratégie d'emploi, définir ce nouveau concept sécuritaire en orientant les forces de sécurité vers de nouvelles missions, assorties ou pas de moyens et matériels supplémentaires est loin d'être suffisant et positif pour les personnels.

La nécessité d'un complément de 150 fonctionnaires à Toulouse pour un fonctionnement "normal" est révélateur du décalage avec l'annonce du Ministre, qui évoquait 30 fonctionnaires à prioriser dans les quartiers ciblés...

S'il est appréciable d'entendre une nouvelle fois la promesse de "la fin de la politique du chiffre", de la dotation de nouveaux matériels et équipements ou même la dématérialisation de la procédure pénale, force est de constater que **l'activation de la PSQ doit susciter l'adhésion et l'implication des effectifs** qui vont la composer et mener les actions stratégiques déterminées.

Or, ce qui est réellement ressenti, au travers du malaise exprimé par les policiers depuis plusieurs années à présent, c'est qu'une fois encore, **on néglige leurs**

véritables attentes. Alors qu'ils espèrent mener leur mission avec efficacité, bénéficiant d'un soutien hiérarchique mais aussi judiciaire, avec des réponses pénales adaptées afin de reconnaître et plébisciter leur travail, on fait abstraction de leur détresse relative à leurs conditions de travail, horaires atypiques, décalés, en H24 avec permanences de jour, de nuit, des rappels, des décalages et des personnels de voie publique qui travaillent 5 week-end sur 6 au détriment de leur vie personnelle et familiale...

« Nécessité d'un complément de 150 fonctionnaires à Toulouse pour un fonctionnement "normal" »

Quid de leur désespoir qui a occasionné en 2017 une cinquantaine de suicides dans une corporation en véritable souffrance ?

Voilà pourquoi UNITÉ SGP POLICE réaffirme que **LE QUOTIDIEN des Policiers devait passer avant la Police du QUOTIDIEN.**

Même si l'on relève une véritable volonté d'avancer, avec un nouveau cap pour les années à venir, l'espérance et les attentes des Policiers sont immenses. Le chantier de la PSQ, annoncé cet été, a surpris par le décalage entre l'expression d'une réalité du vécu quotidien des personnels, relayée auprès de tous les députés depuis fin juin et la réponse politique d'une nouvelle doctrine qui ne se met pas en forme sur les fondements d'une corporation apaisée, motivée et déterminée.

Cette situation laisse perplexe quant à la réussite de ce concept sécuritaire lequel, même volontariste, technique (avec des équipements de soutien et des logiciels high-tech) ne démultipliera pas les fonctionnaires déployés sur le terrain, confrontés à des hostilités constantes, rebellions, guet-apens, blessures de plus en plus conséquentes (près de 10.000 blessés par an pour un effectif de 100.000 policiers), dans un contexte de tension extrême, terrorisme, climat social plombé, criminalité galopante, trafics d'armes, économie souterraine des stupéfiants exponentielle, et toujours cette dangerosité que de représenter l'autorité de l'état et donc d'être des cibles constantes et permanentes.

Tel est le vécu du quotidien des policiers du terrain. Ceux de l'investigation croulent sous les procédures, notifications, obligations, contraintes qui pourrissent leur action, entravent l'efficacité de leurs investigations, ralentissent les enquêtes au point que la chaîne judiciaire se grippe.

Quant à la réponse pénale, inadaptée, souvent très faible, sans aucun impact dissuasif, elle contribue à générer le sentiment d'impunité observé ces

dernières années et qui explique les provocations et l'aplomb affiché par les trafiquants dans certains quartiers avec des opérations promotionnelles lors de leurs deals. Le développement d'un

véritable marketing dans l'exercice des trafics, et les actes de violence et de rejet envers toute forme d'autorité.

Ainsi les policiers, qui avaient exprimé d'impérieuses priorités, absolument nécessaires pour redynamiser leur vocation de garantir la sécurité publique, s'apprentent à subir avec amertume, l'expectative mais peu d'enthousiasme, la mise en œuvre de cette PSQ...

Les représentants d'UNITÉ SGP POLICE suivront donc avec une extrême vigilance la mise en place de cette Police de Sécurité du Quotidien à Toulouse, tant sur le fond que sur la forme.



Didier MARTINEZ
Secrétaire Régional
Occitanie-Pyrénées



Un management pour le moins discutable dans l'Ariège

Depuis maintenant plusieurs mois, à de multiples reprises, **nous avons porté à la connaissance des instances et autorités locales, régionales et nationales, nos inquiétudes, nos interrogations et nos incompréhensions face aux décisions et agissements de Madame la DDSP de l'Ariège.** Ainsi une nouvelle fois, lors du dernier CHSCT 09, plusieurs faits étaient développés laissant apparaître une situation déjà bien installée et reconnue de l'ensemble des acteurs.

Pour leur part, les personnels de soutien (psychologue, assistante sociale et médecin du travail) décrivaient **un contexte pour le moins alarmant** avec une dégradation des conditions de travail au sein de la CSP de FOIX. Une grande souffrance des personnels, tous grades et fonctions confondus, avait été mise en avant. Les problématiques et motifs évoqués étaient entre autres, **le management, l'ambiance de travail, le relationnel avec la hiérarchie.**

La Préfète de l'Ariège, rencontrée, saisie à plusieurs reprises par notre O.S., s'est employée à distiller des conseils plus qu'avisés (« *la prise en compte managériale des difficultés évoquées par les fonctionnaires et par une organisation la plus à l'écoute possible et la plus valorisante* » et « *le partage des expériences et la communication, élément fondamental dans un service de police, impliquent l'investissement de la hiérarchie intermédiaire et ne doit pas reposer uniquement sur le chef de circonscription ou le directeur départemental* »).

Hélas, la gestion de la réforme horaire a conduit à la dégradation des relations entre les fonctionnaires des différentes brigades, Mme la DDSP 09 ne prenant pas en compte les votes exprimés démocratiquement et préférant imposer son choix en disant privilégier « les méritants ». Une **intervention en intersyndicale UNITÉ SGP POLICE et ALLIANCE a permis d'aboutir à la mise en place d'un cycle de travail voulu par une majorité de fonctionnaires, ce qui a permis d'apaiser quelque peu les tensions.**

**L'Ariège est un département en souffrance...
Les collègues n'en peuvent plus de ce management insupportable...**

Par la suite, **son ingérence** dans différents domaines induit une confusion entre le contrôle inhérent à la fonction et l'immixtion. Dans le domaine judiciaire par exemple (contacts avec le parquet sans en informer le directeur d'enquête, prise de décisions en inadéquation avec la procédure pénale...), **son interventionnisme** a mis, à plusieurs reprises, en difficulté les fonctionnaires concernés. En outre, **sa gestion des relations humaines** est très mal perçue et vécue par les personnels (clientélisme, choix de ses interlocuteurs dans le cadre des discussions avec les organisations syndicales, manque de discernement dans les propos tenus dans le cadre de réunions, et même s'agissant de récompenser certains fonctionnaires).

Le manque de confiance évident opposé par Mme la DDSP 09 à ses subordonnés et plus particulièrement à la hiérarchie intermédiaire (dont le rôle aujourd'hui est totalement annihilé), impacte les conditions de travail du service.

Les conséquences sur le fonctionnement de la DDSP 09 sont importantes et se retrouvent dans la lecture des chiffres concernant le taux d'absentéisme et les résultats.

Le taux d'absentéisme médical à la CSP de FOIX a explosé, augmentant de 248 % entre 2015 et 2016 et de 61 % entre 2016 et 2017. Des fonctionnaires en fin de carrière ont préféré partir à la retraite plutôt que de demander une prolongation d'activité comme ils l'avaient envisagée.

Depuis son arrivée :

- **Plus aucune prime collective** n'a été attribuée à la DDSP 09.
- **Plusieurs dizaines de collègues en 2017 ont rencontré ou demandé un entretien avec le psychologue.**
- **Plusieurs dizaines de visites ont eu lieu à la médecine de prévention.**
- **Pas moins de 130 interventions du service social ont été actées pour des difficultés relatives à l'exercice de l'activité professionnelle.**

L'Ariège est un département en souffrance, la détresse et le désespoir de nos collègues sont caractérisés par les chiffres inquiétants et alarmants du dernier CHSCT.

Les conclusions alarmistes du Médecin de Prévention et de l'assistante sociale ciblent précisément le management et le relationnel hiérarchique.

Les collègues n'en peuvent plus de ce management insupportable.

UNITÉ SGP POLICE 09 a saisi récemment le Bureau National et demande un audit de commandement ainsi qu'une activation de la cellule de veille nationale des risques psychosociaux. **Il y a urgence pour nos collègues, avant qu'un drame ne survienne...**



Régis MOULIGNE
Secrétaire Départemental
Ariège

Négociations - Tractations - Défense



Le travail se poursuit sur le département 35 pour l'intérêt de tous, Sécurité Publique et Police Aux Frontières.

Les collègues de brigades interpellaient UNITÉ SGP POLICE 35 pour un problème de chauffage dans le secteur des gardes-à-vue au sein de l'Hôtel de Police de Rennes, qui perdure depuis plusieurs semaines, voire des mois. Avec la période de grand froid, il faisait 6°C sur le lieu de travail.

Le chauffage au sol est en panne depuis de nombreux mois. Certains collègues attrapaient les maladies de l'époque : grippe, rhume et pour une collègue, une otite avec perte d'audition alors qu'elle n'avait jamais eu auparavant ce type de maladie...

La situation pouvait engendrer un dysfonctionnement au sein des brigades, avec une nouvelle

loi, faisant subir aux collègues obligés de s'arrêter, le fameux jour de carence.

Aussitôt, nous saisissons les services compétents au sein de la DDSP, qui mettaient à disposition des chauffages d'appoint aux collègues.

Après une petite enquête, l'administration nous informait qu'un projet de réparation avait été rédigé mais qu'un blocage financier ne permettait pas les réparations.

À cause d'une surcharge électrique, une prise prenait feu suite à une nouvelle baisse des températures.

Aussitôt, UNITÉ SGP POLICE 35 saisissait la DDSP 35 et le Préfet d'Ille-

et-Vilaine par mail.

Le Préfet nous répondait et nous confirmait qu'il demandait au SGAMI de résoudre rapidement la situation en lien avec la DDSP.

Dans un autre domaine, notre délégué local de la DZPAF de RENNES nous informait que la direction n'avait pas avalisé le rapport de nos jeunes collègues ADS pour l'accès aux stages de préparation à l'oral pour le concours de Gardien de la Paix.

«Ne rien lâcher et améliorer vos conditions de travail»

Aussitôt, nous saisissons le Directeur Zonal qui dans la foulée, nous conviait à une audience.

À l'écoute de nos arguments, **le Directeur Zonal de la DZPAF abondait dans notre sens** et permettait ainsi aux jeunes collègues ADS motivés, de suivre cette formation.

Nous souhaitons à nos jeunes collègues, une réussite bien méritée.

Concernant la DZPAF de Rennes et de son CRA de Saint-Jacques-de-la-Lande, UNITÉ SGP POLICE 35 est très inquiet concernant la nouvelle loi «asile et immigration». Le nombre de jours de

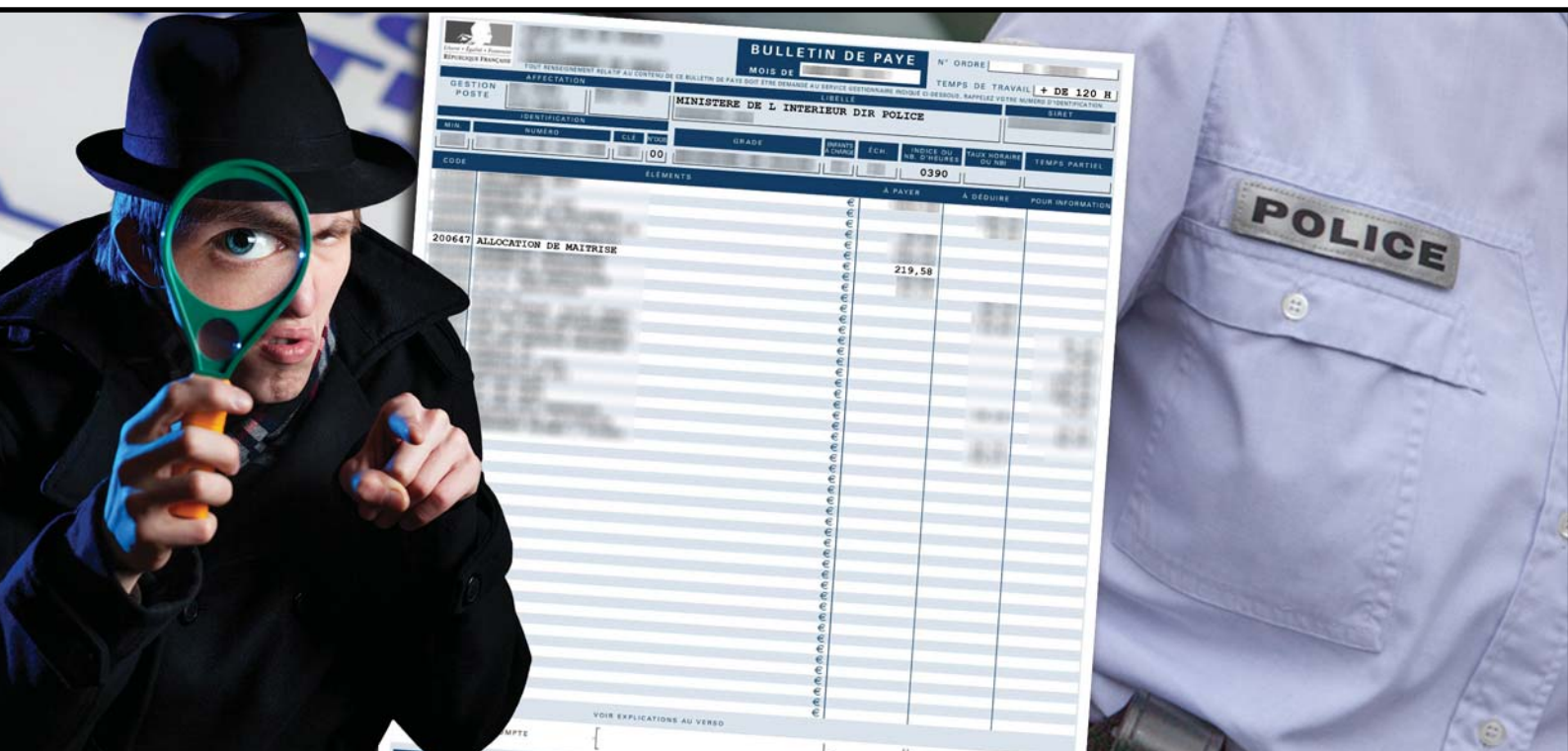
rétenion devrait doubler. Nous craignons une accentuation (qui semble logique) du nombre de rétentionnaires, alors que dans un même temps, nous constatons l'aggravation des conditions de travail de nos collègues. Depuis plusieurs mois, **UNITÉ SGP POLICE 35 ne cesse de demander des effectifs supplémentaires** devant les instances : CT, CHSCT...

Nous ne cacherons pas notre inquiétude face aux difficultés de nombreux collègues de tous corps au sein de la DZPAF et du CRA, suite à diverses pressions psychologiques. Nous serons très vigilants face aux dérives hiérarchiques.

De nombreux dossiers sont en attente de résultats sur le département. Par exemple, la vacation dite forte auprès de différents services en Ille-et-Vilaine, ou à la nuit à Saint-Malo, pour les effectifs de brigades de Fougères; Mais l'adage de notre organisation syndicale est de ne rien lâcher et surtout **d'améliorer vos conditions de travail !!!**



Stéphane CHABOT
Secrétaire Départemental
Ille et Vilaine



Ça pourrait très bien vous arriver !!!

Témoignage d'un collègue sur l'**allocation de maîtrise** :

« Le 30/11/2017, mon nouveau collègue de bureau, en comparant nos feuilles de paye que nous venions de recevoir, a attiré mon attention sur le fait qu'il était anormal que je gagne moins que lui alors que nous étions au même grade et que j'étais à 2 échelons au-dessus de lui.

Après un examen attentif de nos feuilles de paye, ligne par ligne, nous avons constaté que mon collègue percevait l'allocation de maîtrise et que cette ligne ne figurait pas sur la mienne.

J'en ai avisé la secrétaire qui a immédiatement appelé le SGAMI. En rentrant chez moi j'ai constaté sur mes anciennes feuilles de paye que je ne percevais pas cette allocation de maîtrise depuis 7 ans !!

Il s'avère que j'avais été en arrêt de maladie ordinaire plusieurs mois avant 2011 et que lorsque j'avais repris le travail début 2011 **l'administration avait omis de me remettre l'allocation de maîtrise** qu'elle m'avait supprimée au vu de mon arrêt de travail.

Aujourd'hui, l'administration ne m'a remboursé seulement qu'une partie de ce qu'elle me devait. Je reste dans l'attente de recevoir le complément.

Je peux remercier vivement mon collègue qui m'a ouvert les yeux, sans lui je serais sans doute parti à la retraite prochainement en ayant perdu beaucoup d'argent, plus de **15000,00 euros**,

J'attire donc l'attention des collègues de bien vérifier leurs fiches de paye après un arrêt maladie. »

Moralité de l'histoire : Toujours bien communiquer avec ses collègues, ils peuvent être d'une aide précieuse !!

Propos recueillis par Cyrille Postaire



Cyrille POSTAIRE
Secrétaire Départemental
Manche



L'INVESTIGATION S'ÉSSOUFFLE

L'investigation, une vraie réforme qui se fait attendre

Au fil des réformes, l'état des services d'enquête démontre finalement une pseudo simplification de la procédure pénale, qui n'a abouti qu'à une augmentation des charges procédurales.

Le constat est le même dans nos divers services d'enquête, tant à la BSU du Port, qu'à celle de ST ANDRÉ et de ST PIERRE, à la Sûreté Départementale de ST DENIS et enfin à la Brigade de Sûreté Départementale de ST PIERRE.

Alors que l'obtention de la qualification d'Officier de Police Judiciaire revêtait pour beaucoup d'entre nous un accomplissement de soi, afin d'accéder à plus d'autonomie en enquête, la liesse laisse place à la désillusion.

À défaut de nous épauler lors des investigations, nous avons assisté à un retrait des Officiers de la procédure judiciaire, les tâches de ces derniers se cantonnant aujourd'hui principalement aux tâches de management et de contrôle, car très rares sont ceux qui mènent toujours des enquêtes. Alors qu'il se réclamait du statut d'expert judiciaire, l'Officier tient surtout un rôle de gestionnaire et de statisticien.

En contrepartie, les enquêteurs OPJ ou APJ se voient attribuer le rôle de directeur d'enquête, avec un nombre de dossiers qui ne cesse d'augmenter, alors même que les demandes de renfort dans les services d'investigations notamment spécialisés, ne sont pas honorés, et ce, sans réelle contrepartie financière.

UNITÉ SGP POLICE revendique une réelle simplification du formalisme procédural

À cela s'ajoute la lourdeur de la procédure qui n'a cessé de grandir avec les réformes successives : assistance avocat, formulaires de notification des droits à remettre, avis à tierce personne, présentation obligatoire au Procureur en cas de prolongation, multiplication de la rédaction d'actes intermédiaires...

UNITÉ SGP POLICE revendique une réelle simplification du formalisme procédural avec moins de contraintes de forme et de procès-verbaux à rédiger, en développant les synthèses et les enregistrements audio-visuels, ainsi qu'une optimisation des mesures permettant d'améliorer le travail des enquêteurs : cadre d'enquête intermédiaire, prélèvement ADN

pour tous les délits, réquisitions simplifiées, fiabilisation de la PNIJ, suppression des tâches indues, réduction du nombre de dossiers à traiter et protection due aux agents et à leurs familles.

Un constat évident aujourd'hui, les services d'enquête ne tiennent que par la motivation individuelle du CEA et tout un chacun reste en attente d'une vraie simplification de la procédure pénale qui viendrait à court terme alléger le nombre de procédures attribuées et optimiser le travail de l'enquêteur.

Il est légitime que soit réellement reconnue la responsabilité particulière des enquêteurs OPJ. C'est à ce titre que UNITÉ SGP POLICE revendique que leur soit attribué une bonification indiciaire conséquente, intégrée au calcul de la retraite.

En effet, il est indéniable que la valorisation du statut d'OPJ passe indubitablement par une authentique reconnaissance, tant sur le plan financier qu'en terme d'avancement.



Edwige GUESNEUX
Secrétaire au bureau
La Réunion



Grande Normandie : UNITÉ SGP POLICE toujours plus solide...

Depuis la réunification de la Haute et Basse Normandie je me suis vu attribuer une responsabilité régionale sur la grande NORMANDIE. Tâche difficile puisque la répartition des forces syndicales était déséquilibrée dans ces deux ex-régions. Nous avons alors, décidé à l'unanimité des délégués des deux Normandie, de casser toutes les barrières et de ne faire qu'une seule équipe soudée.

Cette équipe nous a permis de mettre à disposition de tous, les compétences des uns et des autres. Mise en place de référents régionaux dans le domaine de la discipline, du contentieux administratif, paritarisme, mutations, référents régionaux A.D.S... Mise à disposition d'un pool d'avocats exerçant dans le domaine pénal, familial, administratif et dans le secteur médical.

Chaque délégué départemental de notre O.S. peut, quand il les sollicite, demander l'intervention de ces référents régionaux.

L'efficacité paie aujourd'hui car c'est plus d'une vingtaine de délégués d'autres organisations syndicales qui nous a rejoint. Ces délégués sont venus vers nous, car enfin, ils avaient à disposition une équipe présente, disponible et à l'écoute des revendications de leurs, de nos collègues. Pour un délégué d'UNITÉ SGP POLICE, chaque dossier confié est important. C'est d'après leurs dires ce qui manquait

cruellement avant de nous rejoindre.

Avec l'équipe des CAPIstes, nous avons, non sans difficultés et grincements de dents de certains, mis fin aux copinages et aux passe-droits dans les C.A.P.I. normandes.

En Normandie, grâce à cette équipe de délégués, tous les départements, tous les commissariats ont en leur sein une dynamique départementale ou locale à l'écoute de nos collègues.

La F.S.M.I. (Fédération des Syndicats du Ministère de l'Intérieur) dont notre syndicat fait partie intégrante peut se prévaloir de la défense des Administratifs, Agents Techniques et Scientifiques, du Corps d'Encadrement et d'Application et des Adjoints De Sécurité...

L'efficacité paie aujourd'hui car c'est plus d'une vingtaine de délégués d'autres organisations syndicales qui nous a rejoint.

Le Travail au quotidien et au service de TOUS les collègues du CEA et des Adjoints de Sécurité est la marque de fabrique du syndicat UNITÉ SGP POLICE en Normandie

Notre équipe et notre maillage de délégués au plus proche de nos collègues apportent

de réelles avancées au profit de l'intérêt général !!!

Pour nous, le professionnalisme ne s'achète pas. Il se démontre jour après jour dans la qualité du suivi au plus près des dossiers confiés....

Les policiers normands ont vite fait leur choix et c'est d'ailleurs pour ces raisons que ces ex-délégués d'autres organisations syndicales nous ont rejoint.

Les chantiers ne manquent pas en Normandie.

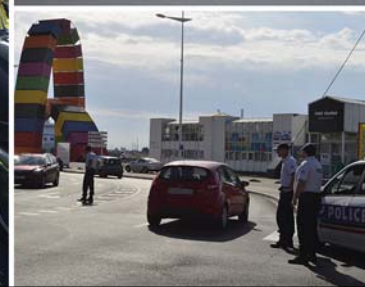
Mais la revendication première et redondante, c'est d'obtenir un apport d'effectifs cohérent pour mener à bien nos missions en passant par la nécessité de dégager l'amiante hors de nos commissariats tout en rénovant le parc immobilier existant. Partout où il y a de

l'humain vous trouverez des représentants UNITÉ SGP POLICE.

C'est avec cette équipe de délégués formés, rigoureux et hyper-motivés que nous sommes prêts en Normandie à relever les défis colossaux qui nous attendent sur notre morceau de territoire tout en contribuant à être un laboratoire d'idées à l'échelle nationale.



Frédéric DESGUERRE
Secrétaire Régional
Normandie



Les 500 ans du Havre

Entièrement reconstruit dans les années cinquante à la suite de la seconde guerre mondiale, et même inscrite depuis 2005 au patrimoine mondial de l'UNESCO, LE HAVRE a célébré le 500^{ème} anniversaire de sa fondation en 1517 par François I^{er}, avec une programmation artistique qui s'est étendue tout au long de la saison estivale.

Les festivités rassemblées sous le nom : « Un été au Havre » ont regroupé pendant 5 mois : expositions, installations contemporaines dans l'espace public, monumentales et/ou surprenantes, éphémères ou pérennes, et une multitude d'événements dans des lieux emblématiques du Havre.

Les moments forts :

Dès le 27 mai 2017, en guise de cérémonie d'ouverture, une grande parade populaire, la Magnifik Parade, a effectué la traversée du Havre depuis la ville haute jusqu'à la ville basse. Elle a été suivie par un concert de Catherine Ringer.

Du 6 au 9 juillet 2017, les géants de la compagnie Royal de Luxe ont égayé la ville de leurs déambulations et représentations aux accents fantastiques. Les deux géants, bien connus des Havrais ont circulé sur neuf parcours différents, le tout en plein centre-ville et ont attiré, d'après les estimations communiquées par la Ville du Havre, entre 550 000 et 650 000 spectateurs durant ces trois jours.

Une lettre de félicitations de Madame la Préfète de Normandie était adressée aux fonctionnaires de police en louant leur action efficace, professionnelle et adaptée ayant ainsi permis une réussite pleine et entière de cette manifestation.

Du 31 août au 3 septembre 2017, la course Tall Ship's Regatta- Les Grandes Voiles du Havre a fait escale au Havre pour son étape finale. Autour de 40 voiliers de rêve, s'est déroulée une formidable fête avec animations autour du patrimoine maritime, visite gratuite des navires, parades des équipages, spectacles pyrotechniques.

Aucun incident n'est venu perturber le bon déroulement de ces événements culturels.



Monsieur le Premier Ministre Edouard PHILIPPE, ancien maire du HAVRE, était en visite officielle le 2 septembre sur le village officiel puis sur le site des Grandes Voiles.

Cette manifestation a mobilisé près de 90 fonctionnaires de la DDSP 76, 2 unités de CRS, 27 militaires de Sentinelle et 2 cavaliers et chevaux de la Brigade équestre de la DDSP77.

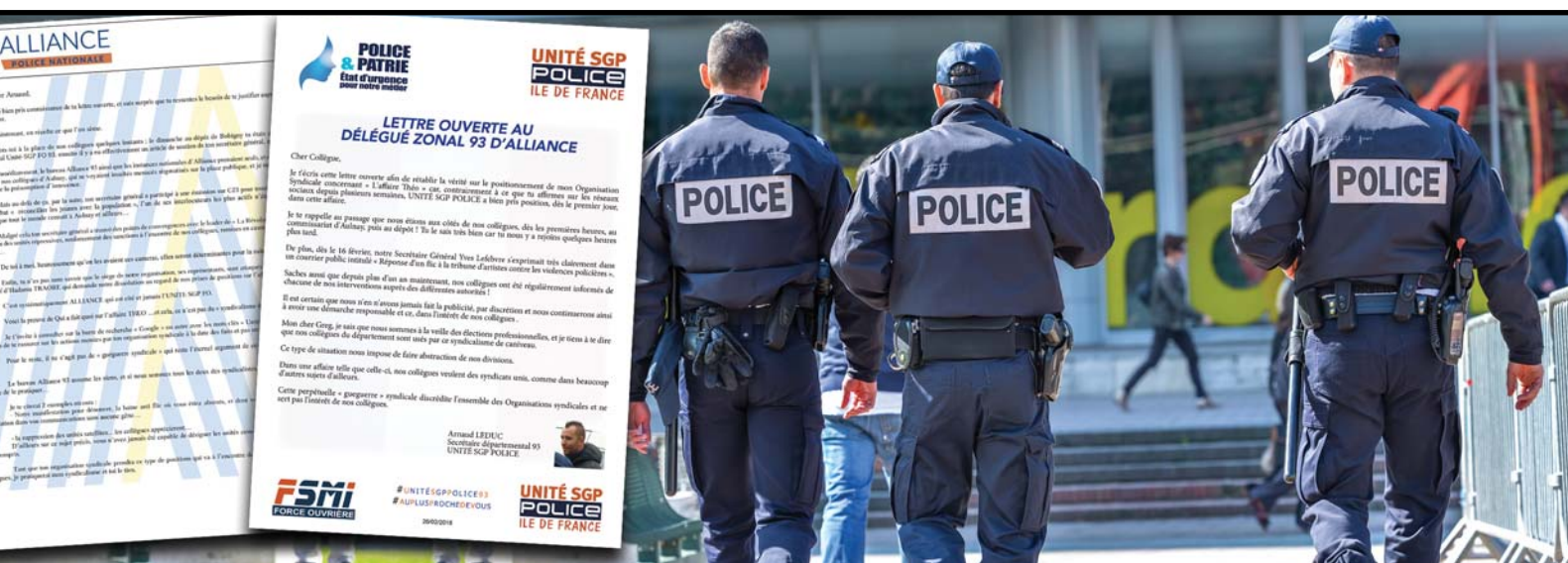
À l'occasion des 500 ans du Havre, la délégation UNITÉ SGP POLICE du Havre s'est déplacée afin d'aller à la rencontre de nos collègues sur le terrain lors des festivités.

Composée de MARICAL Aziza, déléguée départementale adjointe 76, ROBILLARD Laurent et DEHAIS Arnaud délégués locaux, elle est allée sur les différents sites du Havre. Le contact direct avec les collègues (Service général, SU, FMU, Uips, UCL et CDI) sur le terrain et nos diverses interventions sur la logistique et la récupération d'heures ont été appréciés.

Un syndicalisme de proximité au plus près des fonctionnaires de police, la marque de fabrique du bureau local UNITÉ SGP POLICE Le Havre.



Aziza MARICAL
Déléguée locale Le Havre
Départementale Adjointe



Affaire Théo : L'art de l'illusion.

Un seul mot d'ordre : Faire front commun dans l'intérêt de nos collègues !

J'ai condamné, sous la forme d'une récente lettre ouverte, les tentatives de récupération et d'hypermédiatisation du « syndicat » Alliance sur l'affaire Théo. Je n'ai pas pour habitude de polémiquer avec d'autres organisations. Je suis de celles et de ceux qui pensent que nos collègues n'ont que faire de « guéguerres » stériles au sein de la profession. Mais il ne faut pas abuser. Et, de temps à autre, il est tout de même souhaitable de rétablir à minima la vérité.

En effet, faire de l'électoratisme de bas étage -qui plus est mensonger- sur le dos de nos collègues d'Aulnay-sous-Bois, sans leur consentement, au risque de nuire à leur défense, est franchement irresponsable et inadmissible. Agir ainsi, c'est se rendre complice de tous les anti-flics primaires qui pour se donner bonne figure s'érigent systématiquement en procureurs des Policiers.

À UNITÉ SGP POLICE, et chacun de nos collègues peut le confirmer, nous sommes en contact permanent avec nos 4 collègues injustement jetés sans ménagement à la vindicte populaire.

Au-delà du fait que nos collègues n'ont pour la plupart eu aucune nouvelle de cette organisation « patronale » (Alliance fait partie de la « CGC » : Confédération Générale des Cadres) depuis ces événements, au-delà du fait que nos collègues ne souhaitent pas que les

syndicats en rajoutent, au-delà du fait que de façon honorable et digne, ils font confiance à la justice de leur pays et n'aspirent qu'au rétablissement de la vérité, au-delà du préjudice moral qu'ils ont subi, se répandre ainsi de façon opportuniste et immature dans la presse sans le consentement des intéressés, mérite bien de notre part un modeste rappel à un minimum d'éthique, de sérieux, et de responsabilité.

Nous avons à UNITÉ SGP POLICE, l'honneur de défendre les intérêts des quatre collègues aveuglément incriminés dans ce dossier. Si trois sont adhérents à notre syndicat, il nous apparaissait évident et primordial de défendre la totalité de l'équipage, l'Intérêt Général des Policiers devant prévaloir !

Étrangement, nous n'entendons pas cette même organisation dans l'affaire de l'officier de la BAC 93N qui a volontairement dégradé un véhicule sérigraphié pour « donner une leçon » à 3 de nos collègues de Noisy-le-Sec (pourtant adhérents alliance). Là, pour défendre nos collègues, silence radio, pas d'hypermédiatisation ! Pourquoi ? Surement un conflit d'intérêt ! Qui choisir entre des Gpx ou un officier du même syndicat ? Le choix a été vite fait, c'est le Cadre qui a été préservé !

Sur l'affaire Théo, ils affabulent, s'agitent sur tous les réseaux sociaux, font des

« coups de pub » par des « coups de com » et laissent ainsi croire qu'ils agissent alors qu'ils ne font strictement rien !

Agir ainsi, c'est prendre à la fois nos collègues et leurs mandants pour des « idiots » facilement manipulables.

Pour ce qui concerne notre organisation, nous considérons que la mesure, le sang-froid et surtout, la volonté des collègues concernés, doivent être, en toute sobriété et simplicité, de rigueur.

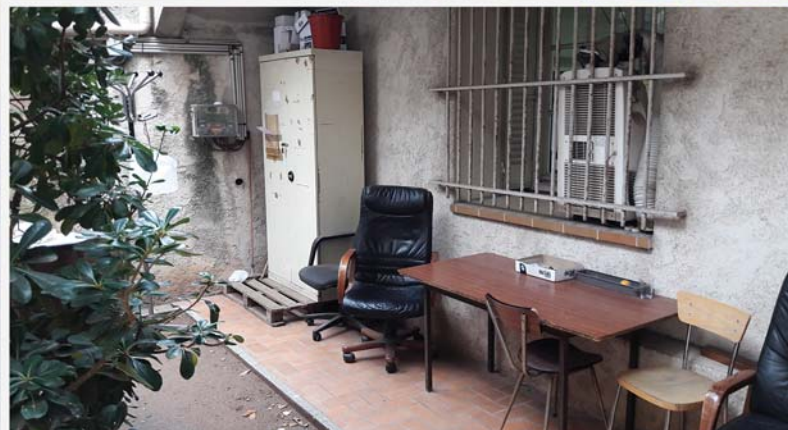
À contrario d'un syndicalisme d'accompagnement réactionnaire qui déshonore notre profession, nous faisons appel à la lucidité et à l'intelligence de nos pairs. Cela s'appelle « avoir de la considération » !

Deux attitudes diamétralement opposées, deux façons de défendre les Policiers.

C'est d'ailleurs à eux et à eux seuls qu'il appartiendra dans quelques mois de choisir entre les constructeurs du rationnel et ceux de l'imaginaire qui confondent pour ces derniers, syndicalisme et prestidigitation.



Arnaud LEDUC
Secrétaire Départemental
Seine-Saint-Denis



Conditions de travail des fonctionnaires de Police au sein du palais de justice de TOULON

Depuis de nombreuses années, les conditions de travail des fonctionnaires de Police affectés au Palais de Justice de TOULON n'ont cessé de se dégrader.

Les fonctionnaires au nombre de huit se voyaient confinés dans une pièce de moins de 10m² leur servant de bureau, vestiaire, cuisine, salle de repos et de repas, le tout accompagné d'un mobilier d'un autre âge rendant l'endroit encore plus exigu, sans oublier les odeurs de refoulement provenant des canalisations.

Dans le courant de l'année 2017, ces conditions indignes se sont de nouveau accentuées par l'arrivée de huit nouveaux fonctionnaires constituant la brigade de transfert et affectés dans cette même pièce.

Devant de telles conditions, le Bureau Départemental du Var a pris contact auprès de M. Henri CASTETS, Directeur Départemental de la Sécurité Publique du Var, afin que des travaux soient effectués et que le mobilier soit renouvelé pour que les fonctionnaires puissent effectuer leurs missions dans des conditions dignes de leur fonction.

M. le Directeur Départemental de la Sécurité Publique du Var nous a suivis dans notre démarche, mais seul le ministère de

la Justice devait effectuer ces travaux, le local leur appartenant,

Le 26 février, nous avons rencontré Mme BROUTECHOUX Lucette, Présidente du Tribunal de Grande Instance de Toulon ainsi que M. Bernard MARCHAL, Procureur de la République afin de faire un état des lieux.

Ces derniers, à l'issue de notre rencontre, nous ont fait la promesse de saisir leur ministère de tutelle, et ce, dans les plus brefs délais, pour la mise en œuvre des travaux de rénovation, d'agrandissement et de changement du mobilier pour que les conditions de travail des fonctionnaires de Police au sein du Tribunal de Grande Instance de Toulon soient enfin acceptables !!!

À ce jour, n'ayant aucune réponse, nous avons saisi notre secrétaire général pour que la Garde des Sceaux soit interpellée directement sur cette thématique.



Julien VENTRE
Secrétaire Départemental
Var



L'U.S.A. L'UNITÉ DE SURVEILLANCE ET D'ASSISTANCE DE L'ÉTAT MAJOR DE LA POLICE JUDICIAIRE

Le secteur communication d'UNITÉ SGP POLICE, accompagné d'Azdine Laziz, délégué de secteur DRPJ, s'est rendu au Bastion, afin d'y rencontrer les collègues et la hiérarchie de l'USA (Unité de Surveillance et d'Assistance) de l'État-Major de la PJ.

Nous avons été accueillis par le Commandant Divisionnaire Fonctionnel, Arnaud Marchal, chef de service de l'USA, qui nous a présenté son service et nous a permis d'effectuer une immersion dans les diverses facettes de cette unité.

Nous avons ensuite rencontré un ancien de l'USA, affecté aujourd'hui à la BRDA (Brigade de Répression de la Délinquance Astucieuse). Il nous a expliqué pourquoi il a choisi l'USA en sortie d'école.

L'HISTORIQUE :

L'Unité de Surveillance et d'Assistance de l'E.M.P.J. rattachée au Service d'Information et d'Assistance de l'État-Major de la Police Judiciaire à Paris, dont le siège est situé 36 rue du Bastion à PARIS 17^{ème}, est placée sous l'autorité d'un Commandant Divisionnaire Fonctionnel secondé dans ses fonctions par un Major RULP. Cent soixante-dix fonctionnaires du Corps d'Encadrement et d'Application composent son effectif dont la mission initiale est « l'encadrement et la surveillance des personnes retenues dans les locaux de la Direction de la Police Judiciaire » - note de service de la Direction de la Police Judiciaire en date du 29 avril 2010.

L'USA dans sa configuration actuelle, existe depuis 2006. Mais depuis avril 2017, date d'entrée au Bastion, les missions ont été revues, ainsi que la tenue laquelle est panachée entre une tenue civile et une combinaison BAC selon le type d'activité exercée lors d'une vacation (garde détenu, transfert ou garde BASTION). Avant le Bastion, l'État-major de l'USA se trouvait au château des Rentiers, et les collègues prenaient

leur service dans les diverses DPJ couvertes par le service.

LES CHIFFRES :

L'USA, c'est **170 fonctionnaires membre du CEA** et 1 officier à leur tête. Il y a très peu de gradés, à savoir 8 brigadiers, 6 brigadiers chef, 2 majors et 1 RULP, adjoint au Commandant, chef de service.

2 groupes fonctionnent en journée et 2 groupes en nuit.

Le cycle adopté est le cycle fort avec des vacations de 12h08. (NDLR : cycle inventé et proposé à l'administration par UNITÉ SGP POLICE)

Les horaires sont 7h30 – 19h38 pour le jour et 19h30 – 7h38 pour la nuit.

Ce cycle est très attractif par rapport au 4/2, puisqu'il offre **un week-end et un mercredi sur deux de repos**, qui favorisent grandement la qualité de vie des fonctionnaires, qui se traduit au travail par des collègues plus heureux, plus reposés, donc plus efficaces.

Niveau RH, le cycle est réellement un véritable progrès.

LES MISSIONS :

L'USA assure la **surveillance des gardes de détenus et leur signalisation**, du ressort de la DRPJ. L'USA couvre les gardes qui se trouvent sur le 1^{er} district, le 2^{ème} district (Louis Blanc et Charenton), la 3^{ème} DPJ et le SDPJ 92. Et bien sûr, le Bastion sur lequel, en plus des missions de garde de GAV, les collègues assurent les **gardes bâtimentaires et les missions de transfert**. En effet, pour soulager les enquêteurs des DPJ, les effectifs de l'USA vont chercher les personnes déferées à la DPJ et effectuent les présentations au TGI. Ils reçoivent la veille, les instructions concernant leur lieu de prise de service pour le lendemain. Ces missions sont assurées en alternance d'une journée sur l'autre.

Charenton n'ayant pas de service de nuit, leurs gardés à vue sont pris en charge par l'USA le soir, et rapatriés au Bastion pour la nuit, puis font le trajet inverse le lendemain pour être de nouveau mis à disposition des OPI de Charenton.

Les missions de transfert sont faites en fonction du nombre de détenus, soit à bord d'un véhicule banalisé de type monospace, soit à bord d'un fourgon cellulaire pouvant contenir jusqu'à cinq détenus.

Concernant les gardes bâtimentaires, l'USA doit filtrer tous les points d'accès menant au Bastion.

Pour mener à bien cette mission, les collègues travaillent soit à deux voire trois, soit sont sur certains points épaulés par un voire plusieurs agents de sécurité d'un prestataire de service externe. Actuellement ce prestataire est la société ONET.

Des guérites sont à leur disposition sur certains de ces points, pourvues de vitres blindées et climatisées pour de meilleures conditions de travail.

Certains collègues de l'USA, sont équipés d'un gilet lourd et d'un PM HK UMP pour renforcer la sécurité des lieux.

Enfin, les collègues de l'USA assurent la **surveillance au Poste Central Sûreté**, où arrivent le flux de toutes les

caméras assurant la sûreté du Bastion. Ils établissent également toutes les habilitations par badges permettant de se déplacer dans le Bastion. Ce travail étant spécifique et requérant une formation pointue, il s'agit du seul poste faisant appel à des fonctionnaires exclusifs et formés. Ils sont 4 groupes de 4, soit 16 au total.



Garde de détenus



Gardes à vue

La mission de garde de détenus se fait en civil, les autres missions se font en tenue.

La tenue de l'USA est une combinaison type « BAC » siglée « POLICE JUDICIAIRE ». Les locaux pour la garde de détenus se situent sur deux étages (4^{ème} et 5^{ème} étage). Chaque étage a la capacité de pouvoir accueillir jusqu'à 30 gardés à vue. Pour surveiller ces individus, entre 5 et 8 fonctionnaires de l'USA y sont affectés en fonction de l'affluence. Les collègues, en plus de la surveillance des détenus, s'occupent de leur **transfert vers la signalisation** qui se trouve au rez-de-chaussée, mais également **vers les examens médicaux**

également au rez-de-chaussée.

Les auditions des mis en causes par les enquêteurs se font dans des salles d'audition situées au même niveau et juste à côté des cellules. L'enquêteur a la possibilité de demander une assistance à l'USA en cas d'individu dangereux ou violent.

Les avocats consultent leurs clients au même niveau, sous la surveillance de l'USA.



Filtrage entrée du public

Sur les sites extérieurs, l'USA prend en plus, en charge la signalisation des GAV.

Tous les collègues sont affectés chaque jour, soit au Bastion, soit dans une des DPJ de leur secteur de compétence. Ceux qui sont sur le Bastion ont la possibilité d'effectuer des rotations de poste toutes les heures, pour éviter la lassitude et la monotonie.

Pour assurer toutes les missions qui lui sont dévolues, l'USA nécessiterait un apport en effectif supplémentaire d'une trentaine de personnels.

LE RECRUTEMENT ET L'ÉVOLUTION DE CARRIÈRE :

La majorité de l'effectif de l'USA est recrutée directement en sortie d'école, lors du choix des postes nomenclaturés DPJ/SIA.

Les collègues sont affectés DRPJ, et à ce titre, **ils côtoient les divers groupes d'enquête** présents sur les districts de police judiciaire ou au Bastion, comme la BRB, la BRDP, les Stups, les services de la sous-direction des Affaires Économiques et Financières, l'Identité Judiciaire...

Des stages en immersion de 15 jours dans ces services leurs sont proposés. Ils leur permettent de se faire une idée du travail accompli dans un groupe d'enquête, de voir si ce travail leur conviendrait, et permet également aux enquêteurs d'évaluer leurs futures recrues.

Certains collègues de l'USA peuvent prétendre intégrer un groupe d'enquête après deux années passées dans l'unité, voire moins, dans certains cas. Chaque année, c'est plus d'une dizaine de fonctionnaires qui intègre des groupes d'enquête de la DRPJ.

L'USA peut donc être un bon tremplin pour accéder à un groupe d'enquête de la DRPJ.

LES FORMATIONS ET HABILITATIONS :

Les collègues de l'USA sont habilités HK UMP, bâton de défense télescopique, pistolet à impulsions électriques.

Ils sont également formés à la conduite des véhicules encombrants pour conduire le fourgon cellulaire.

Ils ont enfin la possibilité de passer leur bloc OPJ dès qu'ils remplissent les conditions. En moyenne, chaque année, 4 à 5 fonctionnaires partent à la formation OPJ. L'OPJ en poche facilite l'absorption du fonctionnaire par un groupe d'enquête de même qu'une promotion plus rapide.



Guérite entrée VL administratifs

INTERVIEW D'EDWARD, ANCIEN DE L'U.S.A.



Bonjour, peux-tu nous expliquer ce qui a motivé ton choix d'aller à l'USA en sortie d'école ?

Je suis entré en école le 05 janvier 2015, deux jours avant les attentats de Charlie Hebdo.

Ayant une licence de droit, je souhaitais entrer dans la police avec pour objectif de faire du judiciaire.

En fin de scolarité, nous avons eu un entretien avec nos deux formateurs pour exprimer nos vœux de carrière par rapport à nos capacités. J'ai alors soumis mon envie de faire de l'investigation. En fonction de la liste des postes disponibles, mon formateur TSI m'a conseillé de choisir l'Unité de Surveillance et d'Assistance (USA) qui dépend de la Direction de la Police Judiciaire. Il avait conscience qu'il était plus facile de changer de service au sein d'une même direction, plutôt que de demander un poste hors direction. Une dizaine de postes était proposée, et lorsque mon tour est arrivé de choisir, j'ai donc confirmé mon choix d'aller à l'USA pour mettre un pied dans la DPJ.

Parmi les collègues de ta promotion, tout le monde avait connaissance de l'existence de ce service ?

Non, je ne pense pas, mais ce qui est sûr, c'est qu'au moment des choix, le poste proposé, à savoir : PP/DPJ/EM/SIA n'était pas assez évocateur, et que du coup, nombre de collègues ont confondu DPJ avec « Dépôt du Palais de Justice ».

Comment s'est passée ton intégration au sein de ce service ?

Relativement bien. À l'époque, le gros du travail se résumait à la garde des détenus sur différents sites de la DPJ. Après avoir effectué le tour de tous les sites pour s'imprégner du travail, j'ai pris mon service et chaque jour, j'étais affecté sur un site différent en fonction de l'activité.

Nous gérons l'identité judiciaire avec la prise d'empreintes et d'ADN des mis en causes, ainsi que le GASPARD pour renseigner les données sur les gardés à vue.

Il y avait la possibilité d'être en renfort lors de certaines opérations des groupes d'enquête qui avaient besoin de plus d'effectifs. C'était souvent la Brigade de la Répression du Proxénétisme (BRP), certains Districts de Police Judiciaire (DPJ) et les Stups qui avaient ce genre de besoin. Par exemple, pour mon cas personnel, après 3 semaines en poste à l'USA, j'ai effectué une mission d'assistance à la BRP.

Puis, lorsque nous avons déménagé du 36 quai des Orfèvres vers le Bastion, nouveau quartier général de la DPJ, la sécurité du site, les transferts de détenus se sont ajoutés aux missions.

Lorsque tu étais à l'USA, as-tu eu le sentiment d'avoir fait le bon choix pour ton évolution de carrière en PJ ?

Nous étions régulièrement au contact des collègues des divers groupes d'enquête. On nous proposait des stages en immersion dans certains groupes. Dès la première année, J'ai eu l'opportunité d'effectuer un stage au SDPJ 93. Ce stage était exceptionnel car la condition est d'être titulaire. En fin d'année, j'ai fait un stage à la BEFTI (Brigade d'Enquête aux Fraudes et Technologies Informatiques). En 2017, J'ai choisi un stage qui portait sur la BRDP (Brigade de Répression de la Délinquance contre la Personne (2 jours), la BFMP (Brigade des Fraudes aux Moyens de Paiement) (3 jours) et la BRDA (Brigade de Répression de la Délinquance Astucieuse (3 jours). Initialement, la BRDP m'intéressait pour mon futur plan de carrière. Puis à l'issue de ces stages, mon choix s'est orienté vers la BRDA, domaine pour lequel j'ai réellement accroché. J'ai fait part de mon enthousiasme au chef de service de la BRDA et suis retourné en service à l'USA. Donc, oui, j'avais le sentiment d'avoir fait le bon choix.

Peux-tu parler de ta fonction aujourd'hui ?

Après avoir fait ma demande de mutation dans le cadre du mouvement intra PJ, j'ai été affecté en début d'année à la BRDA. Mon intégration a été progressive. Au fur et à mesure, j'ai commencé à avoir des affaires, dans un premier temps, simples, puis un peu plus complexes. Je partage mon bureau avec une collègue, elle aussi ancienne de l'USA.

La BRDA fait partie de la DPJ, Sous-Direction des Affaires Économiques et Financières. Nous traitons essentiellement les affaires d'escroquerie, d'abus de confiance, d'abus de faiblesse, d'usurpation d'identité... Ce service nécessite un goût pour la matière économique, même si cela ne demande pas des compétences particulières, il est trop souvent répandu que le domaine financier est trop complexe, trop technique et que des études en ce sens sont nécessaires. Or, en l'espèce il suffit d'avoir une appétence pour la matière et

de faire preuve de réflexion.

On a l'avantage de ne pas faire que du travail de bureau. On va également sur le terrain pour procéder à des interpellations, à des vérifications de domicile... Concernant nos enquêtes, nous travaillons essentiellement sur réquisition du procureur de la République.

Je suis content de cette affectation, et ne regrette pas du tout mon choix.

Quel conseil pourrais-tu donner aux élèves gardiens de la paix qui souhaitent se diriger vers la PJ ?

S'ils ont la possibilité d'intégrer l'USA, alors ils auront un pied dans la direction de la Police Judiciaire. Et comme je le disais précédemment, cela peut-être un formidable tremplin pour accéder à un groupe d'enquête de police judiciaire. Mais être à l'USA ne signifie pas qu'on soit automatiquement intégré, à la suite du stage en immersion, dans un service d'investigation. Il faut se donner les moyens d'y parvenir, en montrant sa volonté, sa disponibilité et son intérêt, comme lors d'un entretien d'embauche dans une entreprise, il n'y a pas de garantie d'être sélectionné à 100 %, il faut avoir cela

en tête avant de se lancer.

Je tiens à préciser qu'il faut avoir à l'esprit, avant de choisir l'USA, qu'il y a un contrat moral de deux ans dans le service. Il faut avoir de la patience et être sûr de son choix, en ce sens qu'il est

nécessaire que la cause de celui-ci soit d'avoir la fibre de l'investigation.

Pour ma part, je considère que mon choix a été judicieux et stratégique, celui-ci m'a permis de connaître et d'apprécier l'ensemble des services de Police Judiciaire et ainsi de pouvoir me déterminer de manière clairvoyante sur mon orientation professionnelle. Ma mutation ainsi que celles de bien d'autres collègues de ma promotion et d'avant, confirment que l'USA est un vivier potentiel pour les services d'investigation de la Police Judiciaire.

" L'USA PEUT-ÊTRE UN FORMIDABLE TREMPLIN POUR ACCÉDER À UN GROUPE D'ENQUÊTE DE POLICE JUDICIAIRE "





CARCASSONNE - TREBES

23 MARS 2018

Rétrospective d'une journée qui restera ancrée dans tous les esprits à Carcassonne, puis à Trèbes, le vendredi 23 mars 2018.

Ce vendredi 23 mars, Frédéric (notre trésorier local UNITÉ SGP POLICE), opérateur au C.I.C de la DDSP 11, va recevoir un appel aux environs de 10h30, qui va bouleverser cette journée dans cette ville d'ordinaire plutôt paisible même si elle est touchée comme la plupart des villes de moyenne densité par des faits de délinquances notoires.



Frédéric nous déclare : « Le vendredi 23 mars, il était aux alentours de 10h30, lorsque nous recevons un appel qui nous signale un individu porteur d'une barbe circulant dans un petit véhicule de couleur blanc qui aurait porté plusieurs coups de feu sur des joggeurs (qui s'avéreront être des CRS de la 53) dont l'un d'eux est gravement blessé au niveau de l'épaule.

Va alors commencer tout un périple qui va mettre Carcassonne et sa proche banlieue dans un état d'angoisse absolue. À posteriori, sur la chronologie des faits, il s'avérera que le terroriste Radouane LAKDIM, aurait commencé son périple en allant dérober le véhicule blanc occupé par deux individus au lieu dit « les Aigles de la cité » non loin de la cité dans laquelle il vivait. Il aurait tué à l'aide d'une arme de poing le passager qu'il atteint en pleine tête et blesse grièvement son conducteur au visage. Il dérobe le véhicule des deux victimes, puis va se diriger vers la CRS 57, avenue du Général Leclerc où là, il va croiser nos collègues de la CRS 53 qui effectue un jogging, il sortira son arme qu'il va utiliser à plusieurs reprises blessant un collègue sérieusement au niveau de l'épaule. Il continuera son périple en direction du village de Trèbes situé à quelques kilomètres de là où va avoir lieu la prise d'otage au magasin Super U, où il est alors aux environs de 11h00. Il entre dans la grande surface et fait feu sur un client et sur un employé (le boucher) puis il prend ensuite une employée en otage jusqu'à l'arrivée des gendarmes avec le dénouement que nous connaissons lorsque le Colonel BELTRAME se constitue prisonnier »

Frédéric déclare : Durant ce douloureux épisode les forces de Police et de Gendarmerie auront été réactives, essayant de maîtriser et de stopper la course folle de ce dangereux terroriste.

Le Bureau Local et le Bureau Départemental, tiennent à saluer tous nos collègues du Commissariat de Carcassonne pour leur sens du devoir, leur engagement, et ce alors même que certains ne travaillaient pas, mais qui dès qu'ils ont pris connaissance de la gravité de la situation, se sont présentés spontanément au service pour apporter leur aide !!

Également les collègues dévoués à d'autres tâches en période normale n'ont pas hésité à se



porter en renfort de nos policiers sur le terrain afin de les seconder dans leur tâche. Ainsi nous remercions tous les équipages engagés (PS, SECTEURS, GTFD, BAC, GSP, BADR, BSU, FMU, GAJ, CIC) pour leur magnifique travail et leur dévouement face à la menace terroriste qui nous a touché de plein fouet !!!

Un GRAND MERCI à tous, vous êtes la fierté de notre institution POLICE.

Réaction et réflexion du bureau départemental de l'Aude

Lilian BRUNEL, secrétaire départemental adjoint, déclare :

« Cet événement dramatique prouve qu'aucune circonscription en France ne peut se considérer à l'abri de la menace terroriste. Notre bureau local ne peut s'empêcher de rappeler le combat qui est le nôtre depuis de nombreux mois auprès de nos instances ; il est indispensable de remettre les policiers sur la voie publique et **pérenniser des équipages à trois fonctionnaires** pour assurer des interventions plus sécurisées. De plus, un renfort conséquent est plus que jamais souhaité. La situation de notre pays ayant évoluée, il est important de faire preuve de reconnaissance envers nos Policiers de voie publique qui se retrouvent de plus en plus exposés, devenant de véritables cibles.



Nous saluons le comportement exemplaire et la disponibilité de l'ensemble des fonctionnaires engagés durant cette journée. Toutefois un seul bémol est à retenir, concernant le retour d'expérience organisé par la DDSP ; tous les fonctionnaires concernés n'ont pas été conviés afin de faire part de leur ressenti !!!

Nous attendons des décisions fortes afin de faire avancer notre profession et de tirer les conséquences de cette tragédie ».

Jérôme GARCIA, secrétaire départemental, déclare :

« La journée du vendredi 23 mars restera pour moi, en matière syndicale, comme la plus difficile, la plus intense

émotionnellement, mais aussi celle qui m'aura permis de me confronter à tous les supports médiatiques avec les travers que cela comporte.

Tous les relais médiatiques n'auraient pu avoir cette amplitude sans la présence du Secrétaire National Délégué à la Zone Sud, Bruno BARTOCETTI, sans oublier Yves LEFEBVRE, notre Secrétaire Général, avec qui nous avons relayé l'info sans discontinuer tout au long des événements. Tous ces événements nous font pointer du doigt qu'effectivement, les attentats ne touchent plus que les grosses agglomérations, mais que même les villes de moyenne et petite démographies peuvent être touchées par des actes terroristes d'auteurs « isolés ».

Une fois de plus l'auteur des faits, délinquant de droit commun, radicalisé récemment, fiché « S », aura frappé de façon aveugle, comme pourraient le faire d'autres centaines de radicalisés partout en France.

Nous tenons également à remercier la visite de soutien de Yves LEFEBVRE, le 12 avril à Carcassonne, que ce soit à la CSP mais également à la CRS 57 de Carcassonne.

Il a apporté par sa présence du réconfort, mais également un espoir pour nos collègues Audois qui actuellement en ont vraiment besoin.

Hommage



UNITÉ SGP POLICE tient à rendre hommage au Colonel BELTRAME qui n'a pas hésité à donner sa vie pour sauver celle des autres.

Son courage et son abnégation nous inspire un profond respect.

Nous n'oublierons pas le Colonel Arnaud BELTRAME.



PARENTALITÉ & FORMATION

ACTION SYNDICALE

Aujourd'hui, responsable d'une unité de formation, mon expérience et l'analyse m'amènent à m'interroger sur une nouvelle typologie d'élèves qui recèle une problématique de plus en plus difficile à prendre en compte au regard des impératifs institutionnels.

Ainsi, l'archétype du jeune policier célibataire, sans enfant, sortant frais émoulu de sa cellule familiale paraît avoir vécu. Nous recrutons, en effet, de plus en plus d'adultes déjà engagés et responsabilisés dans l'existence. Ces « nouveaux » élèves sont très souvent en charge de famille et par extension sont comptables des problématiques de vie afférentes à ce statut.

En effet, les demandes d'obtention de « jours enfants malades », de « réunions parents-professeurs » et même souvent de convocations devant les juges aux affaires familiales, deviennent exponentielles.

Ces problématiques inhérentes à la parentalité sont autant d'obstacles au bon déroulé de la scolarité en freinant d'une part l'acquisition des référentiels et d'autre part l'investissement dans les activités physiques et sportives.

Ces scolarités en pointillés sont particulièrement inquiétantes puisqu'elles amènent in-fine à fournir un « produit Police » inabouti ne pouvant répondre aux exigences extrêmement pointues de la Police du 21^{ème} siècle et de ses enjeux cruciaux.

J'avoue que mon rôle de responsable d'Unité Pédagogique s'en trouve ébranlé et j'ignore si je dois baisser et redimensionner mon seuil d'exigences vis-à-vis des élèves ou si je dois maintenir la toise de la rigueur institutionnelle ?

Ce n'est absolument pas la bonne volonté de ces élèves qui est remise en cause. Il s'agit simplement d'évoquer l'inaptitude et le delta qui séparent ces élèves de leurs ambitions initiales de devenir Policier de la République.

Le stage pratique en commissariat qui jalonne normalement la scolarité de tous les élèves gardiens de la Paix sera, à n'en pas douter, des plus périlleux pour eux. Loin des prérequis et des fondamentaux attendus, il est évident que certains élèves feront figures de pièce rapportée et non de valeur ajoutée.

Des ébauches de solutions sont proposées à ces élèves engagés. Des cours de soutien et de méthodologie dans les apprentissages leur ont été proposés. Un programme personnalisé de (re)mise en condition physique leur est même taillé sur mesure sans que malheureusement les progrès ne soient visibles.

J'ajoute que le fil du dialogue est préservé et qu'avec tous les acteurs de la pédagogie, nous nous escrimons à exercer vis-à-vis de ces élèves une pédagogie différenciée en faisant également œuvre d'une écoute particulière et bienveillante.

Cette réflexion à haute voix n'a aucunement une finalité discriminante et ne s'inscrit absolument pas dans la veine du rejet de celui qui est en difficulté. Au contraire, cet écrit vise précisément à nommer la problématique rencontrée et à la circonscrire pour qu'une solution pérenne puisse être trouvée.

Le conflit de loyauté qui s'installe chez les artisans de la pédagogie et qui les tire entre leur idéal Humaniste échevelé sur lequel ils ne souhaitent rien concéder et les réalités des besoins opérationnels de la Police Nationale dont ils se sentent partiellement comptables, les placent dans une situation des plus délicates.

Ainsi, collègues passionnés de la pédagogie policière, pouvez-vous considérer cet écrit non pas comme une bouteille jetée à la mer mais plutôt comme la pierre angulaire ou le maillon zéro d'une réflexion collective qui placent l'Humain (dans son acception la plus large) au centre de notre système et non comme un vulgaire corollaire confiné en variable d'ajustement ?



Bruno GEORGET
Délégué Local
E.N.P. Oissel



- MOTOPOLGENDOUANE -

Pascal B., Major de Police affecté précédemment à Rennes (35) et aujourd'hui à la retraite, a eu l'idée de créer en 2010 l'association « **MOTOPOLGENDOUANE** ».

Regroupant les sympathisants motocyclistes de la Police, de la Gendarmerie et de la Douane, mais néanmoins ouvert à tous, dans le but de collecter des fonds afin de les reverser aux orphelinats des trois administrations.

Après trois rassemblements motos réussis en Bretagne, l'idée de créer une antenne de l'association en Haute-Marne pour sensibiliser le public du grand Est à cette noble cause, a pris forme.

Michaël PIRODDI, de la CSP Chaumont est allé démarcher les collègues douaniers et gendarmes motocyclistes de Chaumont qui ont adhéré immédiatement au projet.

C'est ainsi que le 11 octobre 2014, le bébé de MOTOPOLGENDOUANE, « **MOTOPOLGENDOUANE 52** » a vu le jour.

L'association Haut-Marnaise compte aujourd'hui en son sein policiers, douaniers, gendarmes mais aussi des membres de la société civile animés par l'esprit motard et solidaire.

Avec le plus grand des plaisirs, l'association a organisé trois rassemblements motos sur le département de la Haute-Marne :

Le premier s'est déroulé à Rolampont en Mai 2015 et a réuni 120 motards venus des quatre coins de l'hexagone, le second sur la commune de Jonchery en Juin 2016 avec 140 motards de tous les horizons puis le troisième sur la commune de Villiers le Sec en Juin 2017 avec 200 motards assemblés sous un soleil de plomb.

La première année, 2000 euros ont été collectés et répartis entre les trois orphelinats ainsi que l'ANAS et l'AHMI, soit 400 euros chacun.

La deuxième année, c'est 3500 euros, répartis à part égale entre les mêmes organismes et la famille du Commandant SALVAING, victime de l'horreur terroriste.

La troisième année, 5000 euros répartis entre Orphéopolis, la maison de la Gendarmerie, l'Orphelinat des Douanes, l'ANAS et l'AHMI.

Cette année, après dissolution de l'AHMI au 1^{er} Janvier 2018 et après décision du conseil d'administration, désormais, seuls les trois orphelinats seront destinataires des produits des week-ends à venir, soit Orphéopolis, la maison de la Gendarmerie et l'Orphelinat des Douanes...

Cette année encore, l'association a organisé sa 4^{ème} rencontre à VILLERS LE SEC (52) les 9 et 10 juin avec au programme :

- **1^{er} jour** : randonnée de 190 km motos sous escortes des motards en uniforme des trois administrations entrecoupées de moments de convivialité

- **2^{ème} jour** : Activité gymkana moto et découverte de l'activité trial ponctuées le midi par un barbecue

Les fonds collectés seront reversés exclusivement aux trois orphelinats Police - Gendarmerie - Douane

Tous les renseignements utiles et photos des années passées sont sur le site de l'association :

<http://motopolgendouane52.wordpress.com>



Stéphane MORISSE
Secrétaire National Délégué
Zone EST



DÉVELOPPEMENT DU RECOURS AU « CONTRAT » DANS L'EMPLOI PUBLIC

L'administration met en place un second cycle de concertation visant, d'après elle, à refonder le contrat social avec les agents publics.

Elle considère qu'il y a lieu de trouver un nouvel équilibre en matière de recours au contrat dans la Fonction Publique. Ici, c'est bien des agents contractuels dont on parle.

Cette réforme ambitieuse d'accorder plus de liberté aux employeurs publics pour recruter leurs équipes. Par ailleurs il se dessine une volonté affichée de recourir au « contrat », qui devrait devenir une voie complémentaire d'entrée et de travail dans la fonction publique.

En contrepartie, l'enjeu serait d'offrir plus de visibilité et de garanties en matière d'évolution professionnelle pour les agents contractuels.

Pour l'année 2015 l'administration a employé 1 280 925 agents contractuels dans les 3 versants de la fonction publique, soit 21,7 % des agents actifs.

Toutefois, dans la fonction publique d'État l'emploi aux recrutements sous contrat est inférieur, 19,2 %.

Tandis que le recours à ces contrats a évolué de 4,6 points dans la fonction publique d'État, il a baissé de 1,5 point dans la fonction publique territoriale.

Très majoritairement, ces agents sont employés dans les établissements à caractère administratif, dits « EPA ».

Proportionnellement le taux est moindre au sein du ministère de l'intérieur, mais également dans la police nationale, à l'exception des contrats d'adjoints de sécurité, qui ont leur propre spécificité et leurs textes dédiés.

Dans sa formule actuelle le gouvernement fait le constat d'un manque de souplesse et d'adaptation.

Là où aujourd'hui les recrutements s'opèrent de manière

déroatoire, il est indéniable qu'il existe une volonté d'y introduire de la flexibilité.

En effet, pour l'heure, la règle veut que pour employer un contractuel, il faut démontrer l'absence de corps ou de cadre d'emploi correspondant ou subir une vacance durable d'emploi. Ce qui, dans un sens, est protecteur pour le recrutement et l'emploi des agents publics titulaires.

C'est bien ce « dogme » que l'administration veut faire sauter, et réfléchir à de nouveaux leviers d'évolution professionnelle. Elle s'appuie d'ailleurs sur le panorama des autres pays de l'Union Européenne.

Pour y parvenir, elle songe à réexaminer les durées des contrats et les règles de renouvellement, ainsi que les modalités d'accès au CDI.

Il est prévu dans la besace et peut être pour faire passer la pilule, d'envisager la modification des règles d'évolution des rémunérations et d'accès à l'encadrement.

Enfin, c'est également le dispositif de mobilité des agents contractuels que l'état souhaite réformer.

À ce titre, l'administration a été chargée de recueillir les propositions des organisations syndicales, afin d'étudier les différentes pistes possibles pour y parvenir.

Nul doute que cette ambition gouvernementale, vise à une montée en puissance des recrutements sous la forme du « contrat » dans la fonction publique, assurément au détriment des postes de titulaires.

Aussi, le principe des vases communicants et la volonté affichée de réduire le nombre de fonctionnaires titulaires, peut nous faire craindre une accélération du délitement du fonctionnariat à la française...



Franck FIEVEZ
Secrétaire National
Secteur Juridique et Revendicatif



pôle emploi

REVOCAATION INDEMNITÉ ?

INDEMNISATION DU CHÔMAGE DES AGENTS PUBLICS, MÊME EN CAS DE RÉVOCATION

L'article L5424-1 du code du travail prévoit qu'ont droit à une allocation d'assurance chômage, les agents fonctionnaires et non fonctionnaires de l'État et de ses établissements publics administratifs, les agents titulaires des collectivités territoriales ainsi que les agents statutaires des autres établissements publics administratifs ainsi que les militaires.

Toutefois si les agents du public bénéficient des allocations chômage dans les mêmes conditions qu'un salarié du secteur privé, en revanche ce sont les administrations qui financent sur leur propre budget ces allocations.

Ceci paraît être une évidence, l'agent ne cotisant pas à l'assurance chômage, il semble logique que ce soit son ex administration qui finance son allocation.

Ainsi un ex-agent de la fonction publique peut se voir verser une allocation chômage dans les mêmes conditions qu'un salarié du secteur privé.

Il bénéficiera du montant de l'allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE) qui sera calculé selon les mêmes conditions que pour un salarié du secteur privé.

La démarche est identique, à l'issue de son contrat ou à sa radiation des cadres, le fonctionnaire s'inscrit comme demandeur d'emploi auprès de Pôle emploi.

L'agent a droit à l'allocation chômage, même en cas de révocation.

Souvent la question se pose quant au droit d'un agent lors de sa révocation de la fonction publique, ce qui est considéré dans le privé comme « une faute grave ».

Le législateur et la jurisprudence ont considéré que la révocation est la sanction professionnelle des fonctionnaires qui réprime les fautes professionnelles les plus graves. Elle s'apparente à un licenciement.

Par ailleurs, les conséquences de la révocation sont plus

pesantes que celles d'un licenciement pour faute dans le secteur privé.

En effet, l'agent révoqué ne pourra plus être recruté dans la fonction publique, alors qu'un salarié du secteur privé licencié pour faute pourra être embauché par une autre entreprise privée, voire dans le secteur public d'ailleurs.

Le salarié involontairement privé de son emploi a le droit au chômage.

Le principe de l'indemnisation chômage veut qu'un salarié, au même titre qu'un agent public, peut prétendre à une indemnisation chômage **dès lors qu'il est involontairement privé de son emploi.**

Le fait que le licenciement ou la révocation soit imputable au salarié ou à l'agent, pour faute grave ou suite à sanction disciplinaire, en raison de sa faute, n'indique pas pour autant qu'il y a eu rupture volontaire de la relation avec l'employeur.

Au même titre que l'indemnisation chômage des salariés du secteur privé, qui est de droit, même en cas de licenciement pour faute grave, pour les salariés du secteur public, le juge administratif a confirmé que **la révocation d'un agent s'apparente à une privation involontaire d'emploi.**

Par conséquent, le licenciement pour des motifs disciplinaires, c'est à dire la révocation de l'agent, **ne pouvait le priver de l'aide au retour à l'emploi.**

C'est pourquoi, comme pour les salariés du secteur privé, un fonctionnaire involontairement privé d'emploi, même en raison d'une faute, peut prétendre à une indemnisation chômage.



Franck FIEVEZ
Secrétaire National
Secteur Juridique et Revendicatif



Éric Wagner

L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE BÂLE-MULHOUSE



Le Secteur Communication, accompagné du Secrétaire Départemental Adjoint du Haut-Rhin, Éric Wagner, s'est rendu à l'aéroport de Bâle-Mulhouse.

Dans un premier temps, nous sommes allés au contact de la hiérarchie, à savoir Franck Vendamme, Commandant de Police, Chef du Service de Police Aux Frontières Aéroportuaire (SPAFA) de Bâle-Mulhouse. Ce dernier nous a présenté son service.



Situé sur les communes françaises de Saint-Louis et Blotzheim (Haut-Rhin) proches de la frontière franco-suisse, l'aéroport de Bâle-Mulhouse est un établissement public franco-suisse, le seul au monde à posséder un statut binational.

L'aéroport se trouvant intégralement sur le territoire français, seuls les policiers français sont compétents et ce, sur l'ensemble du site aéroportuaire.

Par contre, l'aéroport est binational sur le plan douanier, une moitié de celui-ci se trouvant en secteur douanier suisse, l'autre moitié en secteur douanier français. Les douaniers, tant français que suisses, sont donc limités dans leur champ d'action.

Accueillant des vols internationaux, l'aéroport de Bâle-Mulhouse est une frontière extérieure et, à ce titre, représente une voie d'accès à l'espace Schengen pour des ressortissants en provenance de pays tiers. À l'issue du contrôle transfrontière, les passagers à l'arrivée ont la possibilité de quitter l'aéroport indifféremment en direction de la Suisse ou de la France.

Avant le RCFI (Rétablissement du Contrôle aux Frontières Intérieures), mis en place suite aux événements terroristes, seuls les passagers à l'arrivée des vols extra-Schengen faisaient l'objet d'un contrôle. Actuellement, c'est l'ensemble des passagers à l'arrivée des vols, tant extra, qu'intra-Schengen, qui fait l'objet d'un contrôle transfrontière systématique, opéré en aubette. L'aubette est une sorte de guérite, dans laquelle officient à la fois un garde-frontière suisse et un policier français, chacun utilisant sa propre base de données. Aujourd'hui, l'aéroport est doté de trois aubettes pour le contrôle des passagers au départ et quatre aubettes pour les passagers à l'arrivée.

L'aéroport de Bâle-Mulhouse a accueilli en 2017, environ huit millions de voyageurs. Sur ce nombre, seuls 10 % correspondent à des vols intérieurs.

Les destinations internationales concernent 28 pays, dont des vols à caractère sensible vers Israël et la Turquie.

Parmi toutes ces liaisons, celles en rapport avec les aires géographiques Balkans-Turquie-Maghreb nécessitent une vigilance renforcée, en raison du risque migratoire et de la fraude documentaire.

La PAF, sur un aéroport, a en charge tous les domaines policiers. Elle fait à la fois de la police administrative, de la police judiciaire, de l'ordre public, de la gestion de VIP, de la police des taxis, de la police routière, des accidents du travail, ainsi que du contrôle transfrontière qui englobe, entre autres, la détection de la fraude

documentaire, la collecte et transmission d'informations à destination des services du Renseignement Intérieur (alimentation fichier S et autres), le trafic de migrants en filières organisées, la traite des êtres humains, ainsi que la sûreté aéroportuaire.

En raison du contexte terroriste, les missions concernant la prise en charge de la sécurité du site se sont considérablement accrues, avec des aspects novateurs comme « la sûreté côté ville ». Le but est d'anticiper des actes malveillants susceptibles de se produire dans un aéroport, côté public.

En résumé, l'aéroport est comme une ville, et la PAF gère absolument tout ce qui se passe sur son ressort territorial ayant attrait à des missions de police.

Les effectifs de la PAF de Bâle-Mulhouse sont scindés en plusieurs unités, pour répondre aux différentes thématiques liées à la gestion, au niveau policier, de l'aéroport :

- Les UCT (Unités de Contrôle Transfrontière) représentent la majeure partie de l'effectif, soit une trentaine de collègues au total, répartis en trois brigades de douze effectifs et un groupe d'appui polyvalent (GAP) composé de quatre collègues. À leur tête, un major exceptionnel, travaillant en régime hebdomadaire. La mission principale des UCT est le contrôle transfrontière en aubette, la sécurisation de vols particuliers (Israël, ...), mais ils sont également amenés à intervenir en aérogare, sur de la sécurisation de la plateforme, à effectuer des contrôles de sûreté... Enfin, ils ont en charge la ZA (Zone d'Attente), dans laquelle sont conduites les personnes ne remplissant pas les critères pour pouvoir entrer sur le territoire. Ces dernières sont alors placées dans cette zone, dans l'attente d'un prochain vol-retour de la compagnie qui les a transportés à l'aller. Les collègues doivent les surveiller dans cette zone, sachant qu'il s'agit d'une procédure administrative. La mission essentielle du GAP est de procéder à des contrôles plus approfondis, dits « de seconde ligne », sur les individus dont l'attitude est jugée suspecte par les collègues en aubettes. Il intervient également sur des missions de sécurisation VIP, des surveillances particulières, etc... Mais il est parfois aussi amené à renforcer ponctuellement les UCT, lorsque l'effectif présent est trop faible. Les UCT sont sur un régime horaire cyclique en 4/2 inversé, alors que le GAP travaille en régime hebdomadaire.



- La radio : Gérée par l'accueil, ces fonctionnaires travaillent en horaires hebdomadaires.
- L'Unité de Quart (UDQ), composée d'OPI et d'API, travaille en régime cyclique 2/2, couvrant les plages horaires de 6h00 à 17h08 et de 12h30 à 23h38. Elle est composée de deux groupes de six fonctionnaires, avec à leur tête, un Chef de Quart qui travaille en régime hebdomadaire. Ces collègues s'occupent de tout le traitement judiciaire, mais aussi d'alarmes sur les postes d'inspection filtrage (lorsque les sociétés privées détectent sur un voyageur des objets interdits). Ils interviennent également sur les VIP, des passages de corps au fret... Bien que leur cœur de métier soit le traitement judiciaire, on leur demande également de faire preuve d'une grande polyvalence.
- L'Unité de Sûreté (USU) est composée de cinq fonctionnaires, travaillant en régime hebdomadaire. Deux d'entre eux bénéficient d'un temps partiel, l'un à 80% et l'autre à 50%. L'USU gère toutes les enquêtes en amont de la délivrance des Titres de Circulation Aéroportuaire (badges) sollicités, permettant l'accès en zone réservée. Elle assure également la sûreté aéroportuaire, effectue le contrôle des sociétés de sécurité, relève tout manquement à la sûreté.
- Une unité cynophile en détection de substance explosive opère depuis le 1^{er} décembre 2017. Composée d'un chien, de son conducteur et d'un assistant, cette unité a été créée en prélevant deux effectifs sur les UCT.
- Une Cellule d'Ordre et d'Emploi, qui gère toutes les statistiques de l'aéroport en plus du travail régulier d'un BOE.
- Un secrétariat, qui gère les tâches administratives comme le courrier, mais aussi les timbre-amendes, ...

À la tête de l'ensemble de ces effectifs se trouvent deux officiers.

Après cette présentation du service, nous sommes allés au contact des collègues qui travaillent dans les divers services de cet aéroport, et notamment les collègues des UCT.

Le constat est particulièrement inquiétant :

La première évidence est que la plupart d'entre eux sont amers et tiennent des propos pessimistes. Ils apparaissent abattus, fatigués moralement et physiquement, usés par leurs conditions de travail.

En effet, travaillant en régime cyclique 4/2 inversé, ils expliquent que ce cycle ne leur convient absolument pas, tant pour assurer leurs missions professionnelles dans des conditions optimales, qu'au niveau de leur cycle biologique ou de l'impact provoqué sur leur vie privée et sociale.

Ils travaillent 2 matinées, de 04h50 jusqu'à 13h00, puis enchaînent avec 2 après-midi de 12h50 jusqu'à 21h00. Ils rentrent usés à l'issue de leur dernière vacation, disposent de deux journées de repos et reprennent à 04h50 après leur deuxième nuit de repos.

À cela viennent s'ajouter des nuits à effectuer, de 20h50 à 05h00. Curiosité remarquable, pour assurer ces vacations de nuit, trois collègues sont prélevés à tour de rôle parmi les effectifs de jour.

«La première évidence est que la plupart d'entre eux sont amers et tiennent des propos pessimistes. Ils apparaissent abattus, fatigués moralement et physiquement, usés par leurs conditions de travail.»

Ils assurent alors un cycle de 4 nuits d'affilées, puis reprennent leur rythme normal, en 4/2 inversé.

En dehors des horaires hebdomadaires, il n'est pas rare que les collègues des UCT se retrouvent à 6 ou même à 5 en

effectif total, pour sécuriser et gérer l'aéroport de Bâle-Mulhouse. Pour les dimanches en particulier, certains nous ont confiés qu'ils venaient la boule au ventre, en espérant que tout se passe bien...

Pour ces mêmes collègues, quand ils sont en aubette, viennent se rajouter des problèmes de matériel informatique, sous forme de déconnexions récurrentes du système COVADIS (système de lecture optique et de contrôle des passeports). Lors de nos visites des aubettes, nous avons pu constater qu'un collègue était en proie à une panne de système informatique. Il ne pouvait donc pas effectuer de contrôle approfondi des passeports et interroger les divers fichiers. Cette impossibilité à effectuer son travail dans des conditions normales se rajoute à la pénibilité du service et au stress qu'ils ressentent au quotidien, générant encore un peu plus de souffrance au travail.



Confinés dans les aubettes, très souvent sans relâche pendant toute la durée de la vacation, les collègues ne disposent même pas de sièges adaptés, pour passer correctement ces nombreuses heures assis à effectuer les contrôles de documents.

Les délégués UNITÉ SGP POLICE, dont Éric Wagner, ont dénoncé cette situation auprès du Préfet du Haut-Rhin, du DZPAF à Metz, de la Directrice Interdépartementale de la PAF à Strasbourg et, bien-sûr, du Commandant Vendamme.

De plus, les aubettes ne sont pas climatisées et ne disposent pas de système de refroidissement. Un tel dispositif est prévu lors de leur réfection courant 2018 mais, pour le moment, les collègues doivent encore une fois affronter les périodes de forte chaleur dans des conditions de travail très éprouvantes.

L'aéroport n'ayant qu'un seul terminal, tout le flux de passagers se concentre au même endroit. Régulièrement, de longues files de voyageurs se forment donc devant les aubettes de contrôle, car certaines sont fermées ou armées uniquement d'un garde-frontière suisse, sans policier français faute d'effectifs. L'exploitant n'apprécie pas forcément ce genre de situation car elle nuit à son image de marque.

De leur côté, les collègues devant faire face à ces files interminables de voyageurs, ils comprennent mal l'intérêt réel de devoir contrôler certains vols intra-européens, comme les vols Munich, Frankfurt, Bruxelles, Lisbonne. Il leur arrive ainsi de contrôler plus de 800 passagers dans une journée. Ils ont l'impression de travailler à la chaîne, de façon déshumanisée. Cela leur paraît d'autant plus absurde que, pour effectuer le contrôle des passagers à l'arrivée, le garde-frontière suisse ou le policier français utilise chacun sa propre base de données informatiques, différentes l'une de l'autre.

En réalité, en aubette, il n'existe que très peu, voire pas du tout, de collaboration entre le garde-frontière suisse et le policier français, chacun effectuant ses contrôles de son côté, de façon individuelle. Au regard du RCFI, le contrôle transfrontière opéré dans cette configuration mixte n'apporte aucun intérêt en termes d'efficacité, bien au contraire. En effet, un passager à l'arrivée a toute facilité de choisir de se faire contrôler par le garde-frontière du pays auprès duquel il se sait en règle et, une fois le contrôle effectué, de quitter l'aéroport en direction du pays qu'il aura réellement choisi.

Faire 8 heures d'affilées de contrôle en aubette, en compagnie

d'un garde-frontière suisse qui ne parle pas le français, est non seulement très fatigant moralement, mais aussi physiquement. Au point d'en devenir contre-productif, puisque la mission du fonctionnaire en aubette est également d'observer le comportement des voyageurs dans la file d'attente, afin de détecter celui qui semble stresser, ou qui change régulièrement de file d'attente.

Comment peut-on maintenir un degré de vigilance suffisant lorsqu'on passe des journées entières assis, à faire un travail répétitif de contrôle de documents? Les collègues auraient besoin de faire des pauses, de pouvoir varier leurs missions, de faire de la patrouille dans l'aéroport, de prendre contact avec les commerçants, de faire de la police générale... Aujourd'hui, c'est totalement impossible vu le manque d'effectifs.

Concernant la réfection des aubettes, les travaux ont commencé. Au départ des vols, elles devraient passer à quatre d'ici fin juin. Elles seront refaites et enfin équipées de fauteuils adaptés, pour un meilleur confort des collègues. D'ici fin décembre, il devrait également y avoir une cinquième aubette à l'arrivée des vols et toutes les cinq seront équipées de ces mêmes nouveaux sièges.

Cette augmentation du nombre d'aubettes a été décidée par l'exploitant de l'aéroport, au vu de l'augmentation du trafic aérien. Mais un problème va se poser : comment armera-t-on neuf aubettes alors qu'il est déjà impossible d'en armer sept actuellement, faute d'effectifs suffisants?

À l'aéroport de Bâle-Mulhouse, il y a donc un problème évident d'effectifs : aujourd'hui, l'effectif total police y est de 65. En janvier 2018, il était de 72...

Pour pouvoir exécuter toutes les missions incombant au SPAFA de Bâle-Mulhouse de manière satisfaisante, sans tomber dans

le luxe, un effectif de 85 fonctionnaires serait nécessaire, afin de pouvoir notamment armer les 9 aubettes en période de grande affluence, assurer les missions de surveillance et de sécurisation, toutes les tâches administratives ainsi que les missions de police générale. D'autant que le fichier PNR (Passenger Name Records), qui va être mis en place, générera des

fiches « alerte » dans les aéroports avant que l'avion n'atterrisse, mobilisant davantage les personnels pour effectuer les recherches nécessaires.



Il est clair qu'un nouvel accroissement des missions nécessite de nouveaux effectifs...

Au passage, les collègues actuellement en 4/2 inversé pourraient passer en cycle fort, et ainsi profiter d'un week-end et d'un mercredi sur deux. Ils seraient moins fatigués physiquement et moralement. Leur vie privée retrouverait un équilibre sain. Ils viendraient donc travailler avec plus d'entrain...

En comparaison, les effectifs suisses, qui n'ont que des compétences douanières et de contrôle transfrontière mais qui n'assurent aucune mission de police, sont au nombre de 60!

En 2010, alors que l'aéroport recevait quasiment 50% de voyageurs en moins, l'effectif PAF était de 40 fonctionnaires. La logique voudrait que l'effectif ait augmenté de façon proportionnelle au nombre de voyageurs, donc au volume de travail. Il devrait donc être d'au-moins 80 fonctionnaires !

Sans un abondement en effectifs conséquent, accompagné d'une révision des cycles horaires, des tâches professionnelles et des conditions de travail, en constatant l'état psychologique de certains collègues que nous avons rencontrés, il y a fort à parier que nombre d'entre eux demanderont prochainement un changement de service, s'ils ne craquent pas d'ici là...

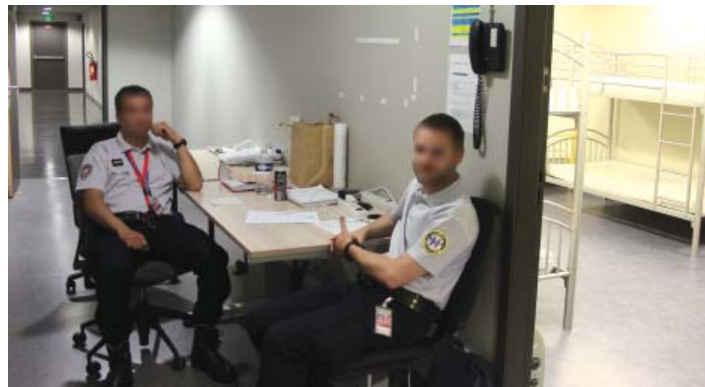
Eric Wagner nous a confirmé que ce n'était pas une simple vue de l'esprit, un grand nombre de collègues ayant déjà demandé un redéploiement sur une autre unité de la PAF dans le Haut-Rhin, alors que d'autres sont même repartis au Commissariat de Mulhouse, qui n'a pas la réputation d'être une circonscription tranquille...

Un autre point nous a marqués durant notre visite. Ce sont les moyens mis en place pour la sécurité des voyageurs et des policiers. Nous avons rencontré peu de patrouilles au sein de l'aéroport et pour cause, vu le manque d'effectifs évoqué précédemment.

À noter qu'en plus de l'équipement individuel affecté à chaque fonctionnaire, le SPAFA est doté d'un équipement collectif, destiné à servir en cas d'événement terroriste (attentat, tuerie de masse). Il est composé de fusils d'assaut HK-G36, de casques balistiques, de gilets pare-balles lourds ainsi que de 3 boucliers tactiques souples (dont un seul est équipé d'une plaque tactique balistique sur les deux plaques prévues, les deux autres boucliers en étant totalement dépourvus).

Des personnels volontaires du SPAFA ont suivi la formation spécifique à la doctrine et l'emploi de ces équipements, mais l'ensemble des collègues n'est pas, à l'heure actuelle, formé.

Nous nous sommes également rendus dans la zone d'attente. Nous y avons rencontré deux collègues, le chef de brigade et un ADS. Seuls effectifs disponibles, ils sont installés dans un couloir gris, sans éclairage naturel, et surveillent deux individus en totale liberté dans la zone. Ces derniers attendent, dans une pièce leur servant de chambre, le prochain vol pour être reconduits à leur destination d'origine. Aucune barrière entre eux et les collègues. En cas d'individus dangereux, mal intentionnés ou cherchant par tout moyen à fuir pour éviter



leur retour, les collègues devront faire face. Leur seul moyen de demander de l'aide est leur radio, si toutefois ils ont le temps de s'en servir en cas d'agression. Ils ont déjà eu à faire à des individus ayant tenté de fuir. Que se passera-t-il le jour où l'individu sera dangereux et prêt à tout?

Dans une période de risque terroriste majeur, un aéroport international doit faire l'objet d'une attention particulière en matière de sécurité. Cette sécurité passe par des moyens techniques mis en place, mais surtout par une présence policière suffisante et efficace. Pour cela, le nombre puis le bien-être des effectifs doivent être la priorité, afin qu'ils ne relâchent pas leur vigilance et détectent tout grain de sable dans le rouage sécuritaire.

Lors d'une audience, en février 2018, Éric Wagner a alerté le DZPAF Zone Est sur la situation du service et, plus particulièrement, la très médiocre condition des fonctionnaires UCT. Il a décrit le cercle vicieux qui se met en place : la triste réputation que le SPAFA de Bâle-Mulhouse

«Pour pouvoir exécuter toutes les missions incombant au SPAFA de Bâle-Mulhouse de manière satisfaisante, un effectif de 85 fonctionnaires serait nécessaire »

acquiert dans le département en matière de conditions de travail, ses conséquences en termes d'attractivité du service avec, pour corollaire, l'impossibilité durable d'augmenter significativement les effectifs UCT.

Notre délégué sait pourtant de quoi il parle, pour avoir travaillé dans ce service jusque fin 2017.

Mais le DZPAF déclarait ne pas être convaincu par cette analyse...

Un proverbe dit : « Il vaut mieux prévenir que guérir ». Il est à souhaiter qu'à un certain niveau, l'administration accepte d'en prendre conscience. À temps...



**ACTION
SYNDICALE**



Emmanuel Georg

Marc Jahan

LE POSTE FRONTIÈRE DE LA PAF DE LAUTERBOURG



Le secteur communication s'est rendu, accompagné de Marc Jahan, Secrétaire Régional Alsace et Départemental du Bas-Rhin et d'Emmanuel Georg Départemental adjoint, au poste frontière de Lauterbourg, à la frontière franco-allemande, pour rencontrer les collègues qui dépendent de la Direction Interdépartementale de la PAF à Strasbourg, distante d'environ 80 kms.



Le poste frontière de Lauterbourg a été inauguré en 1985. Il permettait d'assurer un contrôle des automobilistes et des poids lourds qui venaient d'Allemagne pour entrer sur le territoire national et vice versa.

Le poste comptait alors environ une quarantaine d'effectifs policiers, autant de douaniers, et ce pour la partie française. Côté allemand, l'effectif était sensiblement le même. Soit un total de près de deux cents personnes affectées sur cette frontière.

Depuis l'ouverture des frontières Européennes, **l'effectif n'a cessé de fondre comme neige au soleil.** Aujourd'hui, le poste de Lauterbourg, côté français, compte **cinq membres du CEA** avec à sa tête un major faisant office de Chef de poste, deux adjoints de sécurité et un administratif, soit **huit personnes au total.**

Les collègues fonctionnent sur une seule brigade, en horaire hebdomadaire, du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00, 13h00 à 17h00. Le poste est donc inoccupé la nuit et le week-end.

Depuis 2004, ce poste n'a plus de présence douanière.

En juillet 2016, après les nombreux attentats qui ont frappé notre pays, le plan Vigipirate a permis l'affectation d'effectifs de l'opération sentinelle sur le site. Au total, huit militaires se relayent quotidiennement pour renforcer la sécurité. Ils sécurisent les points de contrôle des collègues et effectuent des patrouilles en dynamique.

Côté allemand, les effectifs ont également été diminués, mais ils sont encore une trentaine soit **quatre fois plus nombreux que les français.** Leurs missions étant plus variées (contrôle des aéroports, des trains, des stades, et même du maintien de l'ordre) et leur secteur d'action étant plus étendu (environ 200 km de long), ils ne sont pas toujours sur le site.

Avant les attentats, régulièrement, des patrouilles mixtes étaient instaurées pour resserrer les liens entre les deux polices (allemande et française). Depuis, ces patrouilles ont été suspendues.

Depuis les attentats, la mission principale des collègues du poste de Lauterbourg est d'effectuer des contrôles en frontière. Ils peuvent effectuer quelques patrouilles, mais vu le peu d'effectifs, ils se cantonnent essentiellement à garder une présence sur le site de Scheibenhart A 35. Ils se rendent également sur les points de Beinheim, de Roppenheim, et de Lauterbourg centre.

Faisant partie de la police aux frontières, ils recherchent avant tout, la présence d'étrangers en situation irrégulière tentant de pénétrer sur le territoire national. Mais, régulièrement, ils tombent sur des infractions d'ordre plus généraliste, comme des conduites sans permis, des infractions à la législation sur les stupéfiants, des fiches de recherche... Dans ce cas, ils traitent, ayant dans leur effectif, un officier de police judiciaire et analyste en fraude documentaire. L'éloignement géographique de cette unité les oblige à travailler en pleine autonomie.

Concernant leur domaine de prédilection, à savoir les étrangers en situation irrégulière, ils font en général une procédure administrative appelée « refus d'entrée », visant à renvoyer la personne en infraction vers l'Allemagne. Cette procédure simplifiée a été mise en place avec l'état d'urgence.

LE CONSTAT D'UNITÉ SGP POLICE :

Lorsqu'on arrive sur les lieux, une chose nous frappe. **La structure semble avoir traversé le temps.** Deux bâtiments se font face, un côté français, l'autre côté allemand, et entre eux, la frontière est toujours couverte, avec des guérites au milieu, vestiges d'une époque révolue.

En se rapprochant, on observe que **les bâtiments sont vieillissants, poussiéreux, surtout côté français.**

Un panneau « Police » en décrépitude, une porte d'entrée peu sécurisée, un véhicule type « Kangoo » sérigraphié et une Citroën C3 banalisée pour parc automobile.



En face, l'affichage « BUNDESPOLIZEI » au-dessus d'un SAS blindé, pour pénétrer dans leurs locaux. Et devant, des fourgons Mercedes et Volkswagen visiblement récents. Nous avons pu pénétrer dans leurs locaux appartenant à la France et loués par l'Allemagne. Ils sont propres et plutôt bien équipés.

Nous avons ensuite visité les locaux français. **Une grande partie (l'aile gauche) est abandonnée.** Il s'agit des anciens locaux de l'administration douanière.

Le poste de police en lui-même n'est pas en très mauvais état, mais on sent une forme d'abandon de l'entretien. **Des toilettes hors services, des sols d'époque, seule une couche de peinture a été déposée tel un cache misère.**

Niveau sécurité, un SAS visiblement pas blindé, des fenêtres en rez-de-chaussée sans barreaux avec du simple vitrage. Une alarme est quand même installée avec un doute quant à son efficacité...

À l'époque des frontières, ce poste était encerclé d'un double grillage avec une présence humaine permanente en H24.

Aujourd'hui, les grillages ont disparu, et le poste déserté la nuit. D'ailleurs, leurs armes sont stockées à une quarantaine de kilomètres, ne pouvant les laisser sur place sans surveillance.

Après s'être entretenu avec les collègues, **on les sent motivés pour mener à bien leurs missions.** D'ailleurs, les chiffres parlent d'eux-mêmes. En 2017, ils ont effectué environ **680 refus d'entrée, une trentaine de fiches de recherche, ce, avec seulement 7 collègues sur le terrain.**

Ils aiment leur travail et le font du mieux qu'ils peuvent avec les moyens en leur possession.

Mais, **ils ont l'impression d'être abandonnés**, et voyant leur effectif réduire d'années en années, craignent pour l'avenir de leur poste et donc, se soucient de leurs devenirs professionnel et privé.



L'administration a effectué des audits, sans jamais leur donner de résultat. On leur a évoqué **une éventuelle fermeture, telle une épée de Damoclès au-dessus de leur tête.** Du coup, les collègues sont bloqués dans leurs projets privés et professionnels. Comment peut-on projeter de construire une maison lorsqu'on risque d'être déplacé à plusieurs dizaines de kilomètres de son lieu de travail actuel ? Comment doit-on prévoir la scolarité des enfants ? Doivent-ils aller chercher leur avancement autre part ? Autant de questions qu'ils se posent au quotidien.

Ils ne comprennent pas l'éventualité d'une fermeture lorsqu'ils constatent le degré de sollicitation dont ils font l'objet sur des événements importants et fréquents comme l'Euro 2016, la COP 21, le G7 en Allemagne, à chaque attentat.

Un apport d'effectif conséquent permettrait à ce poste visiblement stratégique de fonctionner correctement, dans de bonnes conditions de travail et de sécurité pour les collègues.

Quelques travaux permettraient également de rendre les lieux plus sûrs et plus agréables à vivre...



LA ZAD ÉVACUÉE ? ET BIEN NON !

Cela avait été annoncé par le gouvernement, la fin de la trêve hivernale l'a concrétisé ce lundi 9 Avril 2018, le pouvoir souhaitait remettre de l'ordre à Notre Dame des Landes.

À ce titre, c'est plus de 7 Compagnies Républicaines de Sécurité et 2 SMS qui étaient mobilisées en secteur police et environ une quinzaine d'escadrons de Gendarmerie Mobile sur la ZAD.

L'engagement des CRS sera même porté à 12 unités de service général et 4 sections de moyens spécialisés le samedi 14 avril pour les deux manifestations en centre-ville de Nantes, théâtre une fois de plus, de violences envers nos collègues.

Si des expulsions ont bien eu lieu, ainsi que des destructions immobilières, il n'en demeure pas moins que certains radicaux, à l'heure où nous écrivons ces lignes, restent sur site, avec une violence se déversant quotidiennement sur nos amis gendarmes.

Il est à déplorer le secret abusif qui a été gardé administrativement jusqu'à la dernière minute par les autorités afin de ne pas ébruiter les préparatifs de ce service hors norme...

Ce que nous aurions pu comprendre, si les médias, eux même, n'avaient pas communiqué 8 jours avant l'évènement, allant même jusqu'à donner les chiffres de collègues employés ce 9 avril ...

En fait, il ne leurs manquait plus que le tableau de service pour être complet Et tout ça sur les radios nationales à heure de grande écoute.

Pendant ce temps-là, « Radio CRS », comme je la surnomme tous les jours, véhiculait tout et rien, surtout des énormités, alimentées par le silence de la « boîte », et relayées par des syndicats en mal de représentativité ou d'informations.

Ainsi je me mets à la place des collègues dont les déplacements initialement programmés, ont vu tout changer pour aller à Nantes, la base du boulot de CRS me direz-vous, même si cela reste toujours plus agréable de savoir à quelle sauce on va être mangé...

Cette rétention d'information a d'ailleurs contraint les collègues de la Direction Zonale des CRS OUEST, une fois « le secret défense » abusif levé, à prospecter dans l'urgence pour loger les CRS dans les meilleures conditions possibles, mais également à réaliser des tableaux de service à la minute ...

Je pense également à nos amis gérants de MESS et notamment la CRS 42, pour avoir confectionné jusqu'à 1000 repas par jour, et tout ça dans des délais de préparation réduits à leur strict minimum.

Le challenge logistique et de subsistance a été tel que je me dois ici de le souligner, les CRS ont encore répondu présent et ont assuré leur mission avec professionnalisme et ce, à tous les niveaux.

Les changements d'horaires incessants pour les prises de services sont venus complexifier encore un peu plus l'exercice.

Je pense aussi à mes collègues de la CRS 7, réduits à faire les nuits de par leur effectif conséquent.

Le bureau régional a été sur le pont avant et pendant toute la durée de ce service « hors norme » afin de répondre aux sollicitations des copains. Nous n'avons pas compté nos heures, et il nous paraissait logique de nous déplacer sur le terrain, accompagnés des membres du secteur CRS du Bureau National, à la rencontre des unités employées.

Ainsi, les 9 et 10 avril 2018, nous étions sur le théâtre des opérations avec les collègues !



De même, lors du service de Maintien de l'Ordre du samedi 14 avril où pas moins de 12 unités et 4 sections de moyens spécialisés étaient employées, nous étions du voyage, sur le terrain aux côtés de nos collègues, et nous avons de nouveau constaté les violences inacceptables dont les CRS ont été la cible. Nous avons au passage, longtemps cherché les responsables des autres syndicats, sans succès ...

C'est sur ce service également qu'a été mis en place le dispositif « médecin opérationnel CRS », avec la présence du médecin



inspecteur régional OUEST, le Dr LEMASSON. Cette médecine opérationnelle est une évolution indispensable, étant donné le niveau de violences que les CRS affrontent désormais sur chaque manifestation d'ampleur nationale.

Un total de 700 grenades a été tiré sur l'ensemble de ce service et nous déplorons plus de 50 fonctionnaires blessés et contusionnés. Cela résume bien l'intensité des affrontements vécus par nos collègues.

Les CRS, ont une fois de plus, démontré leur professionnalisme, leur abnégation et leur très grande adaptabilité.

Le bureau régional souhaite un prompt rétablissement à l'ensemble des personnels blessés et contusionnés.

Si les CRS devaient une fois de plus être engagés sur ce dispositif, ils répondront présent, adaptables et professionnels comme toujours, en espérant que cette fois ci, ils ne soient pas les derniers informés de la situation !

Une fois de plus, le bureau régional OUEST CRS sera à vos côtés de jour comme de nuit pour défendre vos intérêts !



Sébastien LEBAHY
Secrétaire Zonal Adjoint
CRS OUEST

Durant la première quinzaine d'avril, la SMS 9 de Rennes a effectué des allers retours quotidiens sur Nantes ainsi qu'au cœur du dispositif de la ZAD de Notre Dame des Landes. Avec, comme point d'orgue, le maintien de l'ordre du samedi 14 avril sur le centre-ville nantais et la préfecture, durant lequel nous avons utilisé nos motos pompes en protection, puis nos lanceurs d'eau, omniprésents dans les rues nantaises pour repousser les assaillants.

Le dimanche 15 avril aura été consacré à un maintien de l'ordre au cœur de la ZAD de Notre Dame des Landes.

Force a été de constater que les manœuvres de nos lanceurs d'eau ont grandement contribué au rétablissement de l'ordre sur la ZAD pour cette journée dont la vacation aura duré 17h, en grande partie au cœur du bocage zadiste...

La SMS de Rennes a de nouveau répondu présent sur son territoire d'emploi et confirmé son efficacité !

Les SMS sont une entité à part entière et nous veillerons à ce qu'elles le restent.



Xavier
Délégué de la SMS CRS 9
Rennes



Le Service Interdépartemental de Sécurisation des Transports en Commun du Nord

Après le SISTC de Lyon, présenté dans l'ActuPolice 22, le secteur communication est allé à la rencontre des collègues du SISTC du Nord/Pas de Calais, basé à Lille Flandre pour comprendre le fonctionnement de ce service spécifique. Ce reportage a été organisé par Fabrice Danel, Secrétaire National Délégué du Nord. Accompagné de Cédric Busin, Délégué Local SISTC, de Frédéric Moncheaux, Délégué Permanent Secteur Lillois et de Thierry Depuyt, Trésorier Régional, nous avons été reçus dans un premier temps par le Commandant Divisionnaire François Debrouwère, chef du SISTC du Nord/Pas-de-Calais, qui nous a présenté son service.

Dans un second temps, nous sommes allés au contact des collègues, dans leurs locaux, où nous avons été reçus par le Major Jean-Christophe Blanquart qui nous a permis de suivre sur le terrain des effectifs travaillant dans le cadre d'une opération commune avec Transpole pour lutter contre la fraude et la délinquance.

Enfin, nous nous sommes rendus à la Salle d'Information et de Commandement du SISTC où nous nous sommes entretenus avec le chef de salle, Grégory Dengreville, qui nous a expliqués le fonctionnement du service, vital pour les effectifs sur le terrain.

PRÉSENTATION DE LA DDSP DU NORD :

La DDSP du Nord s'étend sur un territoire long de 184 kilomètres. Elle compte 2 607 476 habitants, dont près de 2 000 000 habitent en secteur police.

Pour assurer la sécurité des 7 circonscriptions (Lille, Dunkerque, Hazebrouck, Valenciennes, Douai, Maubeuge et Cambrai), 4635 fonctionnaires de police sont affectés sur la DDSP.

HISTORIQUE :

En 1982 était créé le premier métro sur Lille. Il s'agissait alors du premier métro automatique au monde.

Le 16 janvier 2006 marque la création de 3 SISTC. Ceux de Lille, Marseille et Lyon, suite à l'attaque par une bande de délinquants, du TER Nice-Lyon, le 1^{er} janvier 2006. Nicolas Sarkozy, alors ministre de l'intérieur propose la création d'un service national de police ferroviaire qui sera doté de 1000 à 1500 fonctionnaires dans l'année. Ils auront la compétence d'assurer la sécurité des voyageurs sur les trains et notamment les trains régionaux. À Lille existait déjà une Unité de Police des Transports, mais le SISTC qui a donc remplacé l'UPT, a gagné en compétence, ayant la possibilité d'agir sur le réseau TER.

La compétence de ces trois SISTC s'est calée sur la région. Pour Lille, la compétence était donc la région Nord/Pas-de-Calais.

L'ORGANISATION DU SISTC :

Le SISTC du Nord/Pas-de-Calais dépend du Service d'Ordre Public et de Soutien (SOPS), à l'instar de la BAC Départementale, la CDI, la FMUD, la Régulation, la Brigade Canine et l'Unité Équestre.

Il compte un effectif de 115 policiers. Il est compétent sur le réseau urbain Transpole qui cumule 22 km de tramway comptant 36 stations, 1200 km de lignes de bus et 45 km de métro pour 2 lignes comptant 60 stations au total. Il assure également la sécurité par une lutte anti délinquance sur l'ensemble du réseau TER s'étendant sur 1430 km de lignes et 74 gares.

Les horaires du SISTC se calent donc sur ceux des transports en commun. Ainsi, le SISTC fonctionne de 06h30 à 01h30, 7 jours sur 7, avec un renfort d'effectifs sur la période 12h30/22h00, plus criminogène.

Les collègues travaillent sur le cycle dit du « Mercredi Fort » imaginé et poussé par UNITÉ SGP POLICE.

Les 115 collègues sont dispersés sur 6 brigades de roulement, 2 le matin et 4 qui travaillent sur les après-midi/soirées. Chaque brigade compte en moyenne 12 CEA pour 4 ADS. Le reste des effectifs étant dispersé sur l'encadrement, le SIC du SISTC, le secrétariat et le BOE.

LES MISSIONS :

La mission principale du SISTC est la lutte contre la délinquance dans les transports en commun.

Sachant que Lille Sud, Roubaix ou Tourcoing font partie des

zones de sécurité prioritaire, le SISTC tente d'occuper au maximum le territoire pour empêcher toute implantation de la délinquance.

Les collègues ne se contentent pas de patrouiller, mais effectuent également de nombreux contrôles d'identité, suite à infraction ou sur réquisition du procureur.

Ces contrôles entraînent plus de 3000 interpellations à l'année. Dans ces interpellations, de nombreuses concernent les stupéfiants (possession ou revente), des ivresses publiques et manifestes, des dégradations, des violences... D'ailleurs, lorsque le besoin s'en fait ressentir, des collègues travaillent en civil pour intervenir sur des objectifs spécifiques nécessitant plus de discrétion.

Le SISTC étant rattaché au SOPS et se trouvant sur des sites stratégiques comme la gare Lille Flandre, il est parfois employé sur des missions de service d'ordre, lors de manifestations ou lors de passages de personnalités sur son secteur.

Il porte assistance de façon régulière aux divers acteurs du transport que sont la SNCF, Transpole, les collègues de la PAF, les forces mobiles, les policiers municipaux, les agents de médiation et les militaires de la force Sentinelle. D'ailleurs, tous les matins, et tous les soirs, sont mis en place des PVRD (Point de Visualisation de Recherche et de Dissuasion) en compagnie de la force Sentinelle, pour renforcer la sécurité aux abords des gares.



L'ÉQUIPEMENT :

Pour assurer leur mission quotidienne de sécurisation des transports en commun, les collègues disposent d'un vestiaire particulier semblable à celui du service général, mis à part la couleur du polo qui est bleu marine.

En termes d'équipement, ils disposent d'un casque M.O. pour assurer du service d'ordre. L'administration a fourni quelques gilets tactiques durant l'Euro 2016. Transpole a fait en sorte que tous les collègues en soient dotés.

Ils disposent de bâtons télescopiques, et bénéficient de stages TDI portant sur l'interpellation en milieu confiné.

Enfin, le risque terroriste étant bien présent dans les transports en commun et dans les gares comme celle de Lille Flandre, le SISTC dispose de HK-MP9, de gilets portes plaques et de boucliers balistiques souples.

Les locaux qui appartiennent à Keolis Lille sont sécurisés par des caméras, et des badges obligatoires.

LES PARTENAIRES :



Le SISTC travaille en étroite collaboration avec différents acteurs du transport et de la sécurité.

Le réseau de transport urbain s'appelle Transpole. Il appartient à la communauté Urbaine de Lille (MEL : Métropole Européenne de Lille) et, est confié par appel d'offre à des sociétés privées. Actuellement, la société qui a le contrat est Keolis Lille, une filiale de la SNCF

L'autre gros interlocuteur du SISTC est la SNCF. La collaboration avec la SNCF se fait par le biais de l'Escal (organisme qui gère les gares) et de la SUGE (Police de la SNCF)

Le SISTC rencontre ses partenaires privés tous les 15 jours pour entendre leurs besoins en termes de sécurité et agir en conséquence.

La difficulté est de répondre à des besoins de sécurité en minimisant la perte de rentabilité.



La priorité restant la sécurité des personnes et des biens, il faut parfois prendre des décisions qui vont coûter de l'argent aux acteurs économiques du transport.

D'autres partenariats se sont créés du fait de leur proximité de la gare, comme par exemple le centre commercial EuraLille.

La Préfecture est un partenaire important dans l'organisation de certains événements comme lors de l'Euro 2016.

Le SISTC travaille également en étroite collaboration avec la Police aux frontières, partageant certains lieux d'action comme les gares et certains trains.

Dans le cadre de leurs partenariats, le SISTC programme des opérations communes avec Transpole et parfois avec la SNCF. Les partenaires mettent des équipes sur le terrain pour contrôler les voyageurs et lutter contre la fraude. Dès lors où la fraude est établie, les équipes du SISTC peuvent effectuer un contrôle d'identité sur la personne en infraction, permettant souvent de relever d'autres faits.

LE RECRUTEMENT :

Sur l'agglomération Lilloise, existe vers le mois de juin, un mouvement inter-services. Ce dernier offre donc une forme de priorité aux policiers Lillois.

Le commandant du SISTC privilégie donc les collègues qui connaissent la circo. Il reçoit les candidats et il est le décisionnaire final. Il recherche des collègues généralistes, aimant le travail de voie publique, la lutte contre la délinquance, avec une bonne motivation.

Mais il n'exclut pas les collègues arrivant des autres circons, dès lors où leurs profils correspondent au poste.

Il travaille de concert avec les organisations syndicales qui lui proposent régulièrement des candidats répondant au profil recherché.

Le SISTC connaît un très faible turnover.

LA RÉFLEXION UNITÉ SGP POLICE :

Si la CSP Lille Agglo bénéficie de l'avantage spécifique d'ancienneté, les collègues du SISTC qui passent la majeure partie de leur temps sur les secteurs reconnus en zone de sécurité prioritaire et qui sont très régulièrement confrontés à la délinquance émanant de ces secteurs, en sont, pour leur part, écartés. UNITÉ SGP POLICE réclame et milite auprès des hautes instances pour que les collègues SOPS, tous services, bénéficient eux aussi de l'ASA comme leurs collègues de sécurité publique.



La Salle d'Information et de Commandement du SISTC



LE FONCTIONNEMENT DE LA SIC :

Elle a été créée en 2003 suite à un contrat local de sécurité passé entre le ministère de l'intérieur, la MEL et la société qui exploitait le réseau à l'époque, qui est toujours la même actuellement, à savoir Transpole. Niveau effectif, elle est composée d'un chef de salle et dix opérateurs qui travaillent en binôme. Ils fonctionnent en 2/2 3/2 2/3, leur permettant de bénéficier d'un mercredi et d'un week-end sur deux de libres. Chaque vacation dure 11h08. Deux groupes distincts sont formés. 2 opérateurs prennent à 06h30 jusqu'à 17h30, 3 opérateurs travaillent en soirée de 14h30 à 01h30. Pendant qu'un groupe travaille, l'autre est en repos.

L'ÉQUIPEMENT :

La SIC du SISTC fonctionne à l'instar des CIC départementaux. Elle dispose du logiciel Pégase qui gère les interventions passées par le 17.

Niveau surveillance vidéo, la SIC dispose d'un vaste réseau de caméras. Concernant le métro Lillois, ce ne sont pas moins de 1200 caméras pour 64 stations qui sont opérantes pour assurer

la sécurité des voyageurs. À cela s'ajoutent environ 4000 caméras embarquées dans les bus, tramways et métros. Enfin, quasiment un millier de caméras surveille certains sites Transpole. Les gares Lille Flandre et Lille Europe sont quant à elles équipées d'environ 400 caméras.

Même s'ils ne sont pas prioritaires, les opérateurs de la SIC peuvent prendre la main sur les caméras et donc peuvent mener des investigations poussées lors d'infractions qui leurs sont remontées.

Les vidéos sont conservées 4 jours pour le réseau Transpole et 3 jours pour la SNCF.

LES MISSIONS :

La SIC travaille sur réquisition, soit du CIC de Lille, soit des acteurs des transports en commun, soit parfois des commerçants des gares ayant les coordonnées directes de la SIC. Elle travaille également sur initiative, lorsque les opérateurs observent sur les caméras du réseau des infractions, des individus ou colis suspects.

Dans le cadre de la flagrance, les opérateurs vont utiliser les moyens vidéos pour tenter de retrouver le ou les auteurs de crimes ou délits.

Mais, une autre partie de leur travail consiste à prendre connaissance des plaintes prises pour des faits commis dans les transports en communs, pour ensuite effectuer des recherches vidéo dans le but de visualiser les faits, et ainsi pouvoir éditer des fiches avec photos qui permettront d'identifier le ou les auteurs. Les collègues de terrain disposent de ces fiches et les utilisent pour effectuer des contrôles et des interpellations.

En 2017, la SIC a traité plus de 1200 dossiers. Plus de 40% ont abouti à la création de fiches avec photo qui ont été diffusées, se soldant par une élucidation des faits sur 87% des fiches éditées.



DOMINIQUE THOMAS & THIERRY MATHISSARART TRIATHLON

Le secteur communication d'UNITÉ SGP POLICE a rencontré Dominique et Thierry, 2 collègues CRS à la 35, qui nous ont fait partager leur passion pour le sport, et particulièrement le Triathlon. Comme tous passionnés, ils ne comptent pas s'en arrêter là, et poussent toujours plus loin leurs objectifs. Bravo les gars !

-Bonjour les gars, pouvez-vous vous présenter ?

► **Dominique**, 48 ans en avril prochain, célibataire sans enfant, CRS depuis ma sortie d'école, né à Langres en Haute-Marne (52).

► **Thierry**, 26 ans, originaire du pas de calais, je suis affecté à la CRS 35 de Troyes depuis octobre 2015.

-Pourquoi avoir choisi la CRS 35 de Troyes comme choix d'affectation ?

► J'ai commencé à la CRS 4 et la CRS 35 a été un choix dès que j'ai pu en faire la demande. Elle se situait à mi-chemin entre ma famille et ma belle-famille à l'époque... J'y suis depuis janvier 1995, et puis natif de Langres, il n'y a pas d'autre Compagnie plus proche

► En sortant de l'école, j'ai fait le choix de prendre la CRS 35 pour découvrir la région et le champagne...

-En quoi consiste votre travail en général et faites-vous beaucoup de déplacements ?

►► Nous sommes en section SPI nouvellement formée 4G, nous sommes très souvent sur les routes de France pour

diverses missions bien connues, type « Calais » ou « Sécurisation région parisienne »...

-Comment êtes-vous venus à la pratique du Triathlon ?

► Je pratique le Triathlon seulement depuis 2017, incité et motivé par Thierry que je voyais s'entraîner durement et voyager au gré des compétitions. J'ai 2 half-ironman à mon actif, le 1^{er} en Suisse et le second à Pula (Croatie) que nous avons effectués ensemble et où nous avons récolté 2 slots (Qualification) pour les mondiaux 2018 en Afrique du Sud, dans nos catégories d'âge respectives. Il me reste encore beaucoup de travail en natation qui est mon gros point faible.

► J'ai fait pendant 3 ans, du duathlon en division 1. Par manque de médiatisation et de reconnaissance, j'ai tout balancé du jour au lendemain pour m'investir dans le triathlon et par la même occasion, réaliser un objectif professionnel.

Il y a 2 ans 1/2, j'ai commencé de zéro la natation, incapable de faire un 25 mètres en crawl ! Aujourd'hui j'ai progressé et je viens de finir la formation de nageur sauveteur, j'en suis très heureux.

-Avec vos déplacements et vos contraintes spécifiques, ce n'est pas trop dur pour vous entraîner ? Avez-vous des facilités particulières ?

► Aucune facilité pour les entraînements, mais nous n'en faisons pas la demande. Nous estimons avoir suffisamment de temps, des arrangements sont quelquefois sollicités pour effectuer les compétitions dans de bonnes conditions de repos et/ou de transports.

► Notre travail prime avant tout, mais les difficultés sont nombreuses. Avec un emploi toujours plus intensif et des horaires souvent en inadéquation pour pratiquer une activité physique intense.

Pour tout CRS, il faut savoir gymnastiquer les entraînements avec les horaires.....

-Arrivez-vous toujours à conjuguer vos préparations en commun ?

► Nous nous entraînons très souvent seul, pour des raisons d'objectifs différents et puis pour ma part j'aime bien me concentrer sur ma préparation et ne pas imposer mes séances à d'autres personnes. Il nous arrive quand même régulièrement de faire un footing ou une sortie vélo détente ensemble. J'ai la chance d'avoir un collègue diplômé entraîneur qui me suit et me concocte des « petits programmes sympas » en fonction de l'objectif à venir.

-Vu votre différence d'âge, vous n'êtes pas dans la même catégorie mais allez-vous sur les mêmes compétitions et mêmes championnats ?

► Je suis en catégorie VH1 et Thierry en Sénior. Nous faisons pour le plaisir et au gré des déplacements des courses régionales en fonction du planning de travail. Nos objectifs sont différents hormis les mondiaux fin Aout où nous nous rendrons ensemble et aussi l'année dernière où Thierry et moi avons fait la SaintéLyon (course Trail nocturne reliant St Étienne à Lyon de 70km).

► La préparation est spécifique à chacun. Il peut arriver de faire des footings ensemble. Mais les moments aussi importants que la compétition sont l'avant et l'après course qui permettent de garder des bons souvenirs !

-Où en êtes-vous aujourd'hui dans ce sport ?

► Le Triathlon n'est pas ma discipline de prédilection, je souhaite finir un Ironman un jour sans trop galérer dans l'eau et continuer de courir en UltraTrail. J'aime les longues distances où la gestion de l'effort est primordiale, associé au paysage pour les souvenirs.

► Je vais commencer ma préparation pour l'Ironman de Nice. J'espère me qualifier pour l'Ironman d'Hawaï. Affaire à suivre...

-Quel est votre palmarès en compétition ?

► Dans le désordre et pour les plus importants depuis mon 1^{er} dossard en 2014, 3 marathons (2H56), 3 SaintéLyon, 2 Half-Ironman, 5 Trails de 30 à 60km, l'Ultratrail de côte d'Or (106km), La CCC 100km(utmb) et pour bien commencer 2018, l'écotrail de Paris, 80km sous la neige et dans la boue...

► Les plus importantes, médaillé bronze au championnat du monde de duathlon en groupe d'âge 2011, Champion de France duathlon longue distance 2013, Vice champion de France duathlon élite U23 2014, 31,52min au 10km Label national de Tourcoing 2015, Ironman Whymouth 9h57 1900d+ sur la partie vélo 10/800 et 3^{ème} en catégorie d'âge 2016, Ironman d'Afrique du Sud 9h37 2017, Half Ironman de Pula 2017 qualification aux mondiaux, SaintéLyon 72km en 6h26 2017 et plusieurs victoires sur des courses régionales.

-Cette discipline existe-t-elle au niveau de la police nationale et avez-vous des facilités pour vous entraîner et vous préparer ?

► Elle existe, mais je le fais pour moi et selon les disponibilités de mon planning travail/repos congés, quelques structures (piscines ou pistes d'athlétisme) nous sont ouvertes et/ou réservées sur certains créneaux horaires, souvent difficile à associer à notre emploi du temps, système D comme on dit ...

-Un dernier mot ?

► Je cours et pratique le Triathlon pour le plaisir et le dépassement de soi. Cela fait aussi suite à quelques pépins de santé, pour se prouver qu'avec la volonté et l'entraînement, tout est possible. C'est depuis, devenu un mode de vie et je ne compte pas m'arrêter là si mon corps veut bien l'accepter. D'autres projets et défis sont en préparations dans un coin de ma tête. D'ailleurs si des sponsors sont intéressés, qu'ils n'hésitent pas, ils sont les bienvenus. Merci.

► Vous le savez et l'entendez partout, le sport est bénéfique pour la santé. D'un point de vue personnel, il permet de décompresser et de se sentir en meilleure forme.

N'oubliez pas que dans vos services, vous pouvez bénéficier de 2 heures par semaine pour la pratique du sport si l'effectif le permet... Cela peut vous aider à atteindre vos objectifs sportifs et/ou professionnels !





NON A LA MUTUALISATION DES SERVICES DANS LE 94

Du trinôme Maisons-Alfort/Alfortville/Charenton-le-Pont au binôme Vitry-sur-Seine/Ivry-sur-Seine en passant par les B.A.C. Décryptage du projet, des ses incohérences et de l'impact de celui-ci sur votre quotidien.

Descriptif, en quelques lignes du projet de mutualisation du Directeur Territorial du Val-de-Marne.

Le préfet du Val-de-Marne a réuni toutes les organisations syndicales représentatives le 30 novembre 2017 afin de leur soumettre le projet de mutualisation du Directeur Territorial de cette même circonscription. Ce projet s'articule de la manière suivante :

- Mutualisation des brigades de nuits de Maisons-Alfort/Alfortville/Charenton-le-Pont.
- Mutualisation des brigades de nuits de Vitry-sur-Seine/Ivry-sur-Seine.
- Mutualisation de la B.A.C nuit de Vincennes et Fontenay-sous-Bois.
- Mutualisation de la B.A.C d'Ivry-sur-Seine/Vitry-sur-Seine.

Cette annonce s'est faite dans un climat plus que tendu ; notre organisation a dénoncé le manque de concertation du Directeur Territorial avec les Organisations Syndicales mais aussi et surtout avec les principaux concernés à savoir « les fonctionnaires du C E A ».

Et " VOUS " collègues concernés, qu'en pensez-vous ?

Voici quelques propos recueillis au sein des différents commissariats impactés par le projet :

- « On en a jamais entendu parlé ! »
- « Encore une fois un projet élaboré sans concertation avec la base... »
- « Cela bouleverse complètement mon quotidien, comment peut-on faire abstraction de mes remarques ? »

Monsieur le Directeur Territorial du Val-de-Marne, ignorez-vous cette citation pourtant lourde de sens : « Deux avis valent mieux qu'un ! ».

Que ce soient les collègues des Brigades ou les collègues des B.A.C, le constat est sans équivoque : ON N'EN VEUT PAS !

Voici quelques explications supplémentaires qui justifient ce refus :

- Nous, fonctionnaires de police, nous sommes très attachés à notre commissariat car nous l'avons choisi et nous connaissons parfaitement son secteur et sa délinquance.
- Sur le plan logistique :
 - ◊ La capacité d'accueil des locaux n'est pas adaptée pour les effectifs de 3 brigades de nuit.
 - ◊ Il n'y a pas assez de casiers aux vestiaires et surtout plus d'espace disponible pour en ajouter.
 - ◊ Nous dénonçons depuis un moment le problème de stationnement tant au niveau des véhicules professionnels que personnels.
 - ◊ Il reste des points en suspens : Comment s'organise le parc automobile police pour les collègues de nuit ?
 - ◊ Où stockons-nous l'armement individuel et collectif ?
 - ◊ Comment faisons-nous face à ce manque d'espace dans la partie opérationnelle du commissariat pour les unités de voie publique, on peut noter le manque de cellules (01 GAV + 02 dégrisements), le manque d'ordinateurs (rédaction PV, rapports, MCI), manque d'espace en salle de repos...?

Et surtout :

- La fermeture de 2 commissariats de nuit amène la conséquence suivante : moins de services de proximité pour les citoyens.
- Sur le plan humain :
 - ◊ Mutualiser à cette échelle sans aucune concertation avec les principaux intéressés et contre leur gré génère beaucoup de questions, d'incompréhension et de stress supplémentaire.
 - ◊ Réunir 3 circonscriptions c'est réunir 3 brigades avec autant de gradés et gardiens, 3 façons de gérer et travailler différentes, 3 ambiances de travail et autant de chances que cela se passe mal et que la qualité du travail en pâtisse.
 - ◊ Augmentation de la charge de travail pour l'ensemble des collègues et notamment ceux devant assurer la tenue du poste et du standard avec 3 fois plus d'appels, de conduites postées, de déclarants et plaignants.

Autant de points mis en avant dans nos échanges avec le Directeur Territorial, qui à ce jour demeurent sans réponse...

On ne peut construire de vision stratégique sans tenir compte de ces points opérationnels.

Auquel cas ce projet cours à sa propre perte.

suite page 46

MUTUALISATION DES OPJ DE WEEK-END :

PROBLÉMATIQUES :

- Travailler sur un secteur que l'on ne connaît pas et que l'on ne maîtrise pas.
- Le suivi des dossiers de week-end (enquêtes décès, dossiers avec une poursuite en préliminaire, dossiers de flagrance en cours). Qui gardera les dossiers ?
- Différentes façons de travailler entre les SAIP. (ce qui engendrera des tensions entre les services mutualisés).
- Le travail des OPJ sera plus dense le week-end (fatigue, stress, démotivation)
- Dans quels locaux iront les gardés à vue (problèmes de place) ?
- Qui assurera les transports ? (SMJ, déferrement, etc)
- Où les équipages rédigeront-ils leur saisine (problèmes logistiques) ?
- Les ports USB ne sont pas disponibles et l'enquêteur extérieur n'aura pas accès à ses modèles, convoc, documents de travail etc...

GAINS :

- Effectuer moins de week-end de permanence

Le but pour l'administration est d'uniformiser la charge de travail des OPJ et palier le déficit d'enquêteurs de certains services. Pour un tel gain et autant de problématiques, les officiers SAIP ne peuvent ils pas reprendre des tours de permanence judiciaire et laisser les permanences districales de week-end aux officiers de voie publique ?

Même en y regardant de plus près et avec le recul nécessaire, on a du mal à trouver des points positifs...

Au-delà des aspects opérationnels liés à l'activité quotidienne des fonctionnaires de Police, la vraie question qui se pose est : La Police Républicaine pourra-t-elle continuer à assurer son cœur de métier à savoir « assurer la sécurité des citoyens au quotidien » ?

Même les élus locaux concernés par ce projet n'adhèrent pas car ils ont bien conscience de ces différents écueils ; il est évident qu'une patrouille de police qui assurait la sécurité d'un territoire devra, une fois ce projet de mutualisation mis en place, assurer la sécurité sur un territoire 2 à 3 fois plus grands !

Les Maires seraient-ils plus visionnaires ou plus investis par la sécurité de leurs citoyens que le Directeur Territorial du Val-de-Marne ?

À l'heure où notre président de la République et son gouvernement mettent en place la Police de Soutien des Quartiers dans l'objectif de rapprocher Citoyens et Policiers, ce projet de mutualisation n'est-il pas aberrant ?



Créteil, le 1^{er} mars 2018

Projet de mutualisation des effectifs de police nationale :

Les Maires et les syndicats de police se rassemblent pour défendre le service public de la police nationale dans le Val-de-Marne

Les Maires et les syndicats représentatifs du corps des gardiens de la paix du Val-de-Marne ont souhaité manifester conjointement leur désaccord face à ce projet de mutualisation d'effectifs de police. Ils sont convaincus que non seulement ce projet aboutira à la fermeture de certains commissariats mais démontrent aussi une réelle méconnaissance du territoire.

Ils s'opposent vivement aux mutualisations en cours qui conduisent notamment à la fermeture de commissariats la nuit ou à toutes mutualisations à l'étude sur le Val-de-Marne. Ils dénoncent le caractère incohérent et inefficace du projet présenté au regard des finalités initiales supposées : « remettre des effectifs sur la voie publique ».

Ils rappellent ici collégialement que ces stratégies de « vases communicants » ne sont ni efficaces, ni cohérentes pour que l'Etat assure correctement cette fonction régalienne qu'est la sécurité des citoyens.

Sur la forme, les Maires et les syndicats de police regrettent la méthode consistant à informer plutôt qu'à concerter réellement.

Forts de ces considérations, les Maires et les syndicats de police s'opposent fermement à toute dégradation du service public de sécurité rendu en proximité et au quotidien par la police nationale dans le Val-de-Marne. Ils tiennent aussi à rappeler que ce projet est diamétralement inverse aux engagements pris d'augmenter les effectifs.

Les Maires et les syndicats de police représentatifs demandent solennellement :

- à Monsieur le Préfet de police de Paris d'augmenter des effectifs dans le Val-de-Marne.
- à Monsieur le Préfet du Val-de-Marne d'abandonner le projet évoqué.

Philippe BOUYSSOU
Maire d'Ivry-sur-Seine

Hervé GICQUEL
Maire de Charenton-le-Pont
Conseiller départemental

Michel GERCHINOVITZ
Maire d'Alfortville

Angelo BRUNO
Secrétaire départemental
Unités SGP FO Police Nationale

Yoann MARAS
Secrétaire régional
ALLIANCE Police Nationale

Didier BILLOT
Secrétaire départemental
UNSA Police



Bruno ANGELO
Secrétaire Départemental
Val-de-Marne

VOUS COUVRIR

EN TOUTES CIRCONSTANCES,

C'EST NOTRE DEVOIR



OFFRE VALABLE DU
14 MAI AU
13 JUILLET
2018

Parce qu'elle connaît mieux que quiconque les métiers de tous ceux qui concourent à la sécurité des personnes et des biens, la MGP vous fournit une protection sociale adaptée à vos besoins et au meilleur tarif. Notre gamme Lyria, à la fois complète et modulable, en est le meilleur exemple : ses garanties santé, salaire et prévoyance répondent aux attentes de chaque membre de votre famille.



**POUR SOUSCRIRE
LYRIA, RENDEZ-VOUS :**

➤ SUR
MGP.FR

➤ DANS L'UNE
DE NOS AGENCES

➤ AU 09 71 10 11 12
(NUMÉRO NON SURTAXÉ)



(1) Deux mois de cotisations offerts sur Lyria santé et/ou Lyria salaire pour toute souscription d'un nouveau contrat MGP entre le 14 mai et le 13 juillet 2018 inclus, avec date d'effet du contrat au plus tard le 31 janvier 2019. La gratuité sera appliquée sur les 2^e et 3^e mois de cotisations de Lyria santé et/ou Lyria salaire. MGP Santé immatriculée sous le n° 775 671 894 - Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité - 10 rue des Saussaies - 75008 PARIS. The LINKS - Communication 30/04/18 - Document non contractuel à caractère publicitaire - © La Main Prod.

HORS SÉRIE



Disponible auprès de vos délégués et sur notre site www.unitesgppolice.com, retrouvez le magazine hors série UNITÉ SGP POLICE consacré aux POLICIÈRES.

Histoire et histoires de femmes, lois pour l'équité, paroles libérées... UNITÉ SGP POLICE est engagé sans tabou.

Dans ce numéro hors série, retrouvez un sujet trop rarement abordé :

FEMMES DANS LA POLICE



Longtemps évité par l'institution, passé sous silence depuis de nombreuses années, le combat pour une juste égalité entre les femmes et les hommes doit être une cause de chaque instant.

Parce que c'est une revendication phare, dans une organisation syndicale où l'égalité n'est pas qu'un mot, ce numéro libère la parole de ces femmes que l'on n'entend jamais.

Toute la Police s'invite désormais dans la même direction, dans un chemin dont les sillons ont été tracés par nos collègues féminines. UNITÉ SGP POLICE est fier de celles qui, il y a tout juste 50 ans, étaient rejetées de ce « métier d'homme ».

DOSSIER EXCLUSIF : 4 FEMMES EXCEPTIONNELLES NOUS ONT ACCORDÉS LEUR INTERVIEW

Ce numéro est le vôtre, en le lisant, vous contribuerez à dépasser les clichés et ainsi améliorer la condition de tous les policiers.



LA GARANTIE DES VICES CACHÉS

Bonjour à tous.

Lors de vos acquisitions, quel qu'en soit l'objet, neuf ou ancien, mobilier ou immobilier, vendu par un particulier ou par un professionnel, vous bénéficiez de la garantie des « Vices Cachés ». Cependant n'importe quel défaut du bien acheté n'a pas vocation à présenter les critères de cette garantie.

Les conditions sont précises :

Il faut que le vice soit caché au moment de l'achat, non décelable par l'acheteur, surtout, s'il est profane. L'article 1642 du code civil précise que le vendeur n'est pas tenu des vices apparents qui sont qualifiés par la jurisprudence ceux que tout acheteur « moyennement diligent » aurait pu découvrir.

Selon un autre critère, il faut que le défaut comporte un caractère de gravité de manière à rendre le bien acquis impropre à l'usage auquel on le destine, ou qui diminue tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquis, ou l'aurait payé un prix moins onéreux. Et bien entendu, le défaut doit être antérieur à la vente.

Cependant, la plupart des contrats de vente comportent une clause qui précise que l'acquéreur achète « en l'état » et exclut la garantie des vices cachés.

Il appartient alors à l'acheteur de prouver la mauvaise foi du vendeur et établir que ce dernier connaissait le défaut au moment de la vente.

Le vendeur professionnel ne peut pas se prévaloir de cette exclusion de garantie.

Si toutes ces conditions sont réunies, l'action en justice doit être intentée, par l'acquéreur, dans un délai de deux ans, à compter de la découverte du vice, soit pour demander la résolution de la vente avec les frais d'acquisition, soit pour réclamer la diminution du prix et même des dommages et intérêts, s'il est établi que le vendeur était de mauvaise foi.

En attendant, le prochain numéro, prenez soin de vous et de vos intérêts.



Maître Etincelle ERNART
Avocate

Un problème personnel ou professionnel ?

Le bureau national met à votre disposition,

gratuitement,

une permanence d'avocat
tous les mardis après-midi

dans les locaux d'UNITÉ SGP POLICE-FO
161-163 avenue Galliéni, 93177 Bagnolet

Prenez rendez-vous au **06.09.95.62.27**





Frédéric Ploquin Michel Mary

LES DERNIERS SEIGNEURS DE PARIS



QUAND LA P.J. TRAQUE
LES FRÈRES HORNEC

fayard

LES DERNIERS SEIGNEURS DE PARIS

de Frédéric Ploquin & Michel Mary

Frédéric Ploquin, spécialiste des affaires de police et de justice est, entre autres, l'auteur aux éditions Fayard de la série « Parrains & caïds » consacrée au banditisme, il collabore au Journal du Dimanche et au magazine Marianne.

Michel Mary est reporter au Nouveau Détective et consultant pour l'émission « Enquêtes criminelles » diffusée sur W9.



Tout a commencé en 1994 par le meurtre de Claude Genova, considéré à l'époque comme le parrain du milieu parisien. La brigade criminelle se focalise alors sur des Manouches soupçonnés de vouloir régner sur la capitale : les Horneec, trois frères redoutés et insaisissables.

C'est un jeu de piste hors norme que ce livre retrace pas à pas, et l'occasion pour les auteurs, informés aux meilleures sources, de raconter une traque de plus de vingt-cinq ans qui a tourmenté une partie des effectifs du 36, quai des Orfèvres et plus d'une dizaine de juges d'instruction.

Les Derniers Seigneurs de Paris invite le lecteur dans le secret d'une enquête aussi complexe que tumultueuse.

Les policiers parviendront-ils à faire trébucher le trio qui a réussi à régner sur la nuit parisienne en lieu et place du milieu corse, avec l'appui de quelques fleurons du milieu maghrébin ?

SÉLECTION NATURELLE X, Les corps qui s'amoncellent

de Jill Thiel

Après avoir suivi des études qui la prédestinaient à une carrière médicale, elle suit son instinct et décide de concrétiser son rêve dès sa majorité : devenir policier. Après avoir incorporé le commissariat de sa ville natale, elle intègre quelques années plus tard une CRS. Partageant sa passion du métier avec celle du sport et de l'écriture, elle termine son premier roman Sélection Naturelle.



Kate et Jerry, deux policiers travaillant à la criminelle de la Police de New York se retrouvent à enquêter sur des meurtres d'une extrême violence perpétrés par un tueur en série qui signe ses victimes d'un chiffre accolé d'un X. Rien ne semble relier les victimes. Aucune trace, aucun indice, rien est retrouvé sur place. Aidé d'un profiler ténébreux et mystérieux, ils vont devoir découvrir ce qui se cache derrière ces meurtres. Entre cadavres qui s'amoncellent, rétrogradation et secrets, les deux agents vont s'aventurer dans une enquête dont ils ne soupçonnent aucunement l'issue.



Échelon	Durée	Ind. maj	IRM
---------	-------	----------	-----

Échelon 2		626	795
Échelon 1	3 ans	606	770

Trait. Brut Annuel	Trait. Brut Mensuel
--------------------	---------------------

35 201,42 €	2 933,45 €
34 076,77 €	2 839,73 €

I.S.S.P. 27,00%	All. de maîtrise	EPP ²	Indemnité spéc. ARTT
--------------------	------------------	------------------	-------------------------

792,03 €	219,58 €	23,16 €	56,67€/113,32€
766,73 €	219,58 €	23,16 €	56,67€/113,32€

SALAIRE MENSUEL NET						
Province 0% IR ⁺	Province 1% IR ⁺	Province 3% IR ⁺	Paris/Versailles FSPN/Corse	CRS Province 1% IR ⁺	CRS Province 3% IR ⁺	Martinique Guadeloupe Guyane

3 139,95 €	3 165,23 €	3 215,80 €	3 340,77 €	3 188,77 €	3 214,06 €	4 195,41 €
3 046,36 €	3 070,83 €	3 119,78 €	3 244,76 €	3 095,19 €	3 119,66 €	4 068,51 €
						4 394,20 €
						4 260,95 €

Major			
Exceptionnel		571	725
Échelon 4		557	707
Échelon 3	3 ans	536	681
Échelon 2	2,5 ans	521	662
Échelon 1	2 ans	501	636

32 108,64 €	2 675,72 €
31 321,39 €	2 610,12 €
30 140,51 €	2 511,71 €
29 297,03 €	2 441,42 €
28 172,38 €	2 347,70 €

722,44 €	219,58 €	23,16 €	56,67€/113,32€
704,73 €	219,58 €	23,16 €	56,67€/113,32€
678,16 €	219,58 €	23,16 €	56,67€/113,32€
659,18 €	219,58 €	23,16 €	56,67€/113,32€
633,88 €	219,58 €	23,16 €	56,67€/113,32€

2 883,33 €	2 906,39 €	2 952,51 €	3 077,49 €	2 932,15 €	2 955,22 €	3 847,18 €	4 028,51 €
2 818,12 €	2 840,61 €	2 885,60 €	3 010,56 €	2 866,94 €	2 889,44 €	3 758,65 €	3 935,53 €
2 719,70 €	2 741,35 €	2 784,64 €	2 909,71 €	2 768,52 €	2 790,17 €	3 625,25 €	3 795,47 €
2 649,66 €	2 670,70 €	2 712,78 €	2 838,41 €	2 698,48 €	2 719,53 €	3 530,23 €	3 695,68 €
2 566,67 €	2 576,90 €	2 617,37 €	2 743,74 €	2 605,49 €	2 625,73 €	3 403,92 €	3 563,02 €

Bier/Chef			
Échelon 6		526	668
Échelon 5	3 ans	512	650
Échelon 4	3 ans	499	634
Échelon 3	2,5 ans	492	625
Échelon 2	2,5 ans	476	605
Échelon 1	2 ans	465	591

29 578,19 €	2 464,85 €
28 790,94 €	2 399,24 €
28 059,92 €	2 338,33 €
27 666,29 €	2 305,52 €
26 766,57 €	2 230,55 €
26 148,02 €	2 179,00 €

665,51 €	219,58 €	23,16 €	56,67€/113,32€
647,80 €	219,58 €	23,16 €	56,67€/113,32€
631,35 €	219,58 €	23,16 €	56,67€/113,32€
622,49 €	219,58 €	23,16 €	56,67€/113,32€
602,25 €	219,58 €	23,16 €	56,67€/113,32€
588,33 €	219,58 €	23,16 €	56,67€/113,32€

2 673,20 €	2 694,45 €	2 736,94 €	2 862,37 €	2 722,03 €	2 743,27 €	3 562,10 €	3 729,14 €
2 607,99 €	2 628,67 €	2 670,03 €	2 795,99 €	2 656,82 €	2 677,50 €	3 473,57 €	3 636,16 €
2 547,01 €	2 567,16 €	2 607,47 €	2 733,92 €	2 595,84 €	2 615,99 €	3 390,93 €	3 549,40 €
2 514,40 €	2 534,28 €	2 574,02 €	2 700,72 €	2 563,23 €	2 583,10 €	3 346,67 €	3 502,91 €
2 439,53 €	2 458,76 €	2 497,21 €	2 624,51 €	2 488,36 €	2 507,58 €	3 245,15 €	3 396,31 €
2 388,21 €	2 406,99 €	2 444,55 €	2 572,26 €	2 437,04 €	2 455,82 €	3 175,50 €	3 323,17 €

Brigadier			
Échelon 7		492	625
Échelon 6	3 ans	476	605
Échelon 5	3 ans	458	582
Échelon 4	3 ans	440	559
Échelon 3	3 ans	422	536
Échelon 2	2,5 ans	407	517
Échelon 1	2 ans	390	495

27 666,29 €	2 305,52 €
26 766,57 €	2 230,55 €
25 754,39 €	2 146,20 €
24 742,21 €	2 061,85 €
23 730,03 €	1 977,50 €
22 866,55 €	1 907,21 €
21 930,60 €	1 827,55 €

622,49 €	219,58 €	23,16 €	56,67€/113,32€
602,25 €	219,58 €	23,16 €	56,67€/113,32€
579,47 €	219,58 €	23,16 €	56,67€/113,32€
556,70 €	219,58 €	23,16 €	56,67€/113,32€
533,93 €	219,58 €	23,16 €	56,67€/113,32€
514,95 €	219,58 €	23,16 €	56,67€/113,32€
493,44 €	219,58 €	23,16 €	56,67€/113,32€

2 514,40 €	2 534,28 €	2 574,02 €	2 700,72 €	2 563,23 €	2 583,10 €	3 346,67 €	3 502,91 €
2 439,53 €	2 458,76 €	2 497,21 €	2 624,51 €	2 488,36 €	2 507,58 €	3 245,15 €	3 396,31 €
2 355,60 €	2 374,10 €	2 411,10 €	2 539,07 €	2 404,43 €	2 422,93 €	3 131,24 €	3 276,68 €
2 271,67 €	2 289,44 €	2 324,99 €	2 453,63 €	2 320,50 €	2 338,27 €	3 017,32 €	3 157,05 €
2 187,74 €	2 204,79 €	2 238,87 €	2 368,19 €	2 236,57 €	2 253,61 €	2 903,41 €	3 037,42 €
2 117,70 €	2 134,14 €	2 167,02 €	2 296,89 €	2 166,53 €	2 182,97 €	2 808,39 €	2 937,63 €
2 038,60 €	2 054,35 €	2 085,86 €	2 216,36 €	2 087,43 €	2 103,18 €	2 700,97 €	2 824,82 €

Gardien de la Paix			
Échelon 13		466	592
Échelon 12	3 ans	442	561
Échelon 11	2,5 ans	429	545
Échelon 10	2,5 ans	413	525
Échelon 9	2,5 ans	401	509
Échelon 8	2,5 ans	390	495
Échelon 7	2,5 ans	384	488
Échelon 6	2,5 ans	375	476
Échelon 5	2,5 ans	367	453
Échelon 4	2 ans	341	433
Échelon 3	2 ans	338	429
Échelon 2	2 ans	335	425
Échelon 1	2 ans	332	422
Stagiaire	1 an	317	403
Élève	1 an	317	355

26 204,25 €	2 183,69 €
24 854,68 €	2 071,22 €
24 123,66 €	2 010,30 €
23 223,94 €	1 935,33 €
22 549,15 €	1 879,10 €
21 930,60 €	1 827,55 €
21 593,20 €	1 799,43 €
21 087,11 €	1 757,26 €
20 074,93 €	1 672,91 €
19 175,21 €	1 597,93 €
19 006,52 €	1 583,88 €
18 837,82 €	1 569,82 €
18 669,12 €	1 555,76 €
17 825,64 €	1 485,47 €
17 825,64 €	1 485,47 €

589,60 €	219,58 €	23,16 €	56,67€/113,32€
559,23 €	219,58 €	23,16 €	56,67€/113,32€
542,78 €	219,58 €	23,16 €	56,67€/113,32€
522,54 €	219,58 €	23,16 €	56,67€/113,32€
507,36 €	219,58 €	23,16 €	56,67€/113,32€
493,44 €	219,58 €	23,16 €	56,67€/113,32€
485,85 €	219,58 €	23,16 €	56,67€/113,32€
474,46 €	219,58 €	23,16 €	56,67€/113,32€
451,69 €	219,58 €	23,16 €	56,67€/113,32€
431,44 €	219,58 €	23,16 €	56,67€/113,32€
427,65 €	219,58 €	23,16 €	56,67€/113,32€
423,65 €	219,58 €	23,16 €	56,67€/113,32€
420,06 €	219,58 €	23,16 €	56,67€/113,32€
401,08 €	219,58 €		56,67€/113,32€
401,08 €			

2 393,04 €	2 411,86 €	2 449,50 €	2 577,18 €	2 441,86 €	2 460,69 €	3 182,00 €	3 329,98 €
2 281,33 €	2 299,18 €	2 334,89 €	2 463,45 €	2 330,16 €	2 348,01 €	3 030,31 €	3 170,68 €
2 220,35 €	2 237,68 €	2 272,33 €	2 401,38 €	2 269,18 €	2 286,50 €	2 947,68 €	3 083,91 €
2 145,48 €	2 162,16 €	2 195,52 €	2 325,17 €	2 194,31 €	2 210,99 €	2 846,16 €	2 977,31 €
2 089,93 €	2 106,12 €	2 138,51 €	2 268,61 €	2 138,75 €	2 154,95 €	2 770,61 €	2 897,96 €
2 038,60 €	2 054,35 €	2 085,86 €	2 216,36 €	2 087,43 €	2 103,18 €	2 700,97 €	2 824,82 €
2 010,23 €	2 026,73 €	2 056,75 €	2 187,48 €	2 059,05 €	2 074,56 €	2 662,60 €	2 784,54 €
1 968,56 €	1 983,71 €	2 014,00 €	2 145,06 €	2 017,39 €	2 032,53 €	2 605,94 €	2 725,03 €
1 884,63 €	1 899,05 €	1 927,89 €	2 059,62 €	1 933,46 €	1 948,50 €	2 492,03 €	2 605,40 €
1 809,76 €	1 823,53 €	1 851,13 €	1 983,41 €	1 859,07 €	1 873,65 €	2 390,51 €	2 498,80 €
1 795,87 €	1 809,52 €	1 836,99 €	1 969,27 €	1 845,32 €	1 859,77 €	2 371,62 €	2 478,96 €
1 781,98 €	1 795,51 €	1 822,86 €	1 955,13 €	1 831,56 €	1 845,88 €	2 352,74 €	2 459,12 €
1 767,50 €	1 780,90 €	1 808,11 €	1 940,39 €	1 817,21 €	1 831,40 €	2 333,25 €	2 438,69 €
1 729,15 €	1 742,53 €	1 769,29 €	1 901,58 €	1 780,83 €	1 794,21 €	2 264,39 €	2 365,91 €
1 316,05 €							

ENGAGÉS
à nous
protéger

ALLIÉS
pour vous
protéger



Protéger la Nation et leurs concitoyens
est le devoir quotidien dont
s'acquittent avec dévouement
les forces de la communauté
sécurité-défense. Cet engagement
mérite plus que de la considération.
Une reconnaissance qui
s'exprime en actes.

La mutuelle Unéo, la mutuelle MGP et GMF
se sont unies au sein d'UNÉOPÔLE.
Toutes se mobilisent pour assurer
mutuellement et durablement la protection
sociale et les conditions de vie des membres
de la communauté sécurité-défense
en leur apportant des solutions
plus spécifiques et plus justes.



Unéo, MGP et GMF
sont membres d'
UNÉOPÔLE
la communauté
sécurité défense

Retrouvez-nous sur UNEOPOLE.FR